

GAUSSIN SA
Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 36.885.864 Euros
Siège social : 11, Rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie
70400 HÉRICOURT
676.250.038 RCS VESOUL

RAPPORT DE GESTION
DE LA PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

1	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE GAUSSIN.....	2
2	PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES	2
3	ACTIVITÉ DU GROUPE	4
4	PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS.....	7
5	FLUX DE TRESORERIE	18
6	FILIALES ET PARTICIPATION	19
7	SITUATION DU GROUPE ET ÉVOLUTION PRÉVISIBLE	19
8	FACTEURS DE RISQUES	19
9	EFFECTIF SALARIE MOYEN DU GROUPE	25
10	ACTIVITÉS DU GROUPE EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	25
11	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À L'ARRÊTE DES COMPTES ANNUELS.....	25
12	INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX	26
13	INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES.....	27
14	AUTRES INFORMATIONS SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	28
15	PRÉSENTATION DES COMPTES SOCIAUX	30
16	INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX	37
17	INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	37
18	AUTRES INFORMATIONS SUR LES COMPTES SOCIAUX.....	37
19	RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES.....	44

1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE GAUSSIN

Le Groupe GAUSSIN établit des comptes consolidés pour répondre aux obligations liées à sa cotation sur Euronext Growth. Le périmètre et les méthodes de consolidation, retenus en fonction des critères d'usage, suivant que les filiales sont soit sous contrôle exclusif, soit sous contrôle conjoint, soit sous influence notable, sont les suivants :

Société consolidante		mère		Critères de consolidation			
				Contrôle exclusif			Intégration globale
				Contrôle conjoint			Intégration proportionnelle
				Influence notable			Mise en équivalence
GAUSSIN SA							
GAUSSIN SA	détient	99,998%	LEADERLEASE			Intégration globale	
			LEADERLEASE détient	99,90%	SCI HALL 7	Intégration globale	
			LEADERLEASE détient	99,90%	SCI HALL 8	Intégration globale	
			LEADERLEASE détient	99,90%	SCI HALL 9 Bis	Intégration globale	
			LEADERLEASE détient	99,90%	SCI GDS VERGERS	Intégration globale	
GAUSSIN SA	détient	100%	GAUSSIN ASIA PACIFIC (ex DOCK IT)			Intégration globale	
GAUSSIN SA	détient	100%	GAUSSIN NORTH AMERICA			Intégration globale	
GAUSSIN SA	détient	99,90%	GAUSSIN H2 RACING - G.H.R.			Intégration globale	
GAUSSIN SA	détient	100%	GAUSSIN CHINA CO LTD			Intégration globale	
GAUSSIN SA	détient	100%	GAUSSIN UK LTD			Intégration globale	
GAUSSIN SA	détient	95,74%	METALLIANCE SA			Intégration globale	
			METALLIANCE détient	100%	TRIANGLE SERVICES INDUSTRIES	Intégration globale	
			METALLIANCE détient	100%	METALLIANCE AUSTRALIE	Intégration globale	
GAUSSIN SA	détient	49,00%	GAUSSIN ADVANCE MOBILITY			Intégration proportionnelle	
GAUSSIN SA	détient	49,00%	GAUSSIN NEXPORT			Intégration proportionnelle	

2 PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES

L'activité de chacune des sociétés mentionnées au périmètre de consolidation est rappelée succinctement ci-après :

2.1 GAUSSIN SA- intégration globale

Société consolidante, entreprise industrielle dont l'activité historique est constituée par la fabrication et la vente de véhicules de manutention de biens lourds et volumineux (automoteurs, remorques industrielles) fabriqués à demande en fonction de cahiers des charges spécifiques à chaque client. Cette activité à la demande est désignée « MTO - Made To Order » dans le présent rapport.

La société a développé ces dernières années des produits et services innovants dans le domaine du transport et de la logistique. Son savoir-faire englobe les transports de marchandises et de personnes, les technologies autonomes permettant un usage sans chauffeur de type Automotive Guided Vehicles, et l'intégration de tous types de batteries, notamment

électriques et hydrogènes. GAUSSIN SA bénéficie d'une forte notoriété sur quatre marchés en pleine expansion : les terminaux portuaires et aéroportuaires, la logistique et people mobility.

2.2 LEADERLEASE - intégration globale

Société ayant pour objet la détention indirecte d'un parc foncier par ses filiales SCI Hall 7, SCI Hall 8, SCI Hall 9bis et SCI Grand Vergers.

Les détentions foncières concernent les bâtiments industriels occupés par GAUSSIN SA à Héricourt (70400). En 2014, la SCI Grands Vergers a acheté un terrain de 4 hectares à Héricourt situé « aux Guinnottes » pour construire un site de démonstration pour les matériels conçus par le groupe GAUSSIN.

La société LEADERLEASE a pour objectif de proposer à la vente et à la location les produits construits par le Groupe GAUSSIN. Elle a été sortie de la cote le 13 mars 2018.

Le 23 Juin 2022, la société GAUSSIN a acquis 187.271 actions de la société LEADERLEASE sur un total de 187.275 titres pour un montant de 37 k€ faisant passer son taux de détention de 99,98% à 99,998%. La participation complémentaire n'entraîne pas de changement de périmètre.

2.3 GAUSSIN ASIA PACIFIC - intégration globale

Société dénommée GAUSSIN ASIA lors de sa constitution, filiale à 100% de GAUSSIN SA, de droit singapourien, créée en mai 2010 comme tête de pont du développement commercial du groupe en Asie.

2.4 METALLIANCE - intégration globale

Société industrielle établie à Saint-Vallier en Saône et Loire, avec laquelle GAUSSIN a établi une collaboration industrielle dans le domaine de la fabrication d'éléments entrant dans la construction des automoteurs GAUSSIN SA.

Les échanges industriels et commerciaux entre le groupe GAUSSIN et METALLIANCE se font aux conditions d'usage du marché et l'information financière porte exclusivement sur le montant des échanges facturés entre entreprises liées.

Le rapprochement entre GAUSSIN et METALLIANCE, permet de réaliser des synergies fortes sur les marchés des équipements mobiles et autour des technologies de batteries électriques et véhicules autonomes, de renforcer la présence à l'international et de développer et optimiser les capacités industrielles des deux sociétés. GAUSSIN et METALLIANCE présentent une grande complémentarité des savoir-faire, des moyens d'étude et de réalisation. Pour GAUSSIN, cette acquisition a renforcé sa stratégie de croissance par l'apport de marques iconiques à la rentabilité établie depuis de nombreuses années. En effet, avec 7 marques reconnues et plus de 700 véhicules en opération à travers le monde, METALLIANCE propose des solutions personnalisées et innovantes en Europe, Russie, Etats-Unis et Moyen-Orient à travers son réseau de 10 distributeurs. La société est notamment l'inventeur du Train Sur Pneus et du Véhicule Multi Service, utilisés pour la construction et la rénovation de tunnels. METALLIANCE a par exemple placé des équipements pour les travaux des métros de Londres, Los Angeles, San Francisco, Sao Paulo, le Caire et Sydney et est actuellement présente sur les chantiers du futur métro du Grand Paris avec notamment des Trains Sur Pneus Full Elec.

2.5 GAUSSIN ADVANCE MOBILITY- intégration proportionnelle

Cette société, détenue à hauteur de 49% par GAUSSIN SA, est une joint-venture créée avec la société AL-ATTIYA MOTORS, qui en détient 51%, et qui est dédiée à l'assemblage des véhicules électriques développés par GAUSSIN.

2.6 GAUSSIN NORTH AMERICA- intégration globale

La société GAUSSIN a créé une filiale afin de mener son déploiement commercial en outre-Atlantique. Cette nouvelle entité va accélérer la commercialisation des véhicules électriques et à hydrogène GAUSSIN suite aux partenariats stratégiques signés avec Magna, Plug Power et Robotic Research. La société GAUSSIN NORTH AMERICA est détenue à 100 % et est consolidée selon la méthode d'intégration globale.

2.7 METALLIANCE PTY LTD- intégration globale

METALLIANCE PTY LTD est une filiale australienne détenue à 100 % par METALLIANCE et est consolidée selon la méthode d'intégration globale.

2.8 GAUSSIN H2 RACING TRUCK- G.H.R.- intégration globale

La société GAUSSIN a créé une filiale pour notamment supporter tous les coûts liés à sa participation au rallye du DAKAR ainsi que les opérations MARKETING autour de cet événement. Cette entité est détenue à 99.9% et est consolidée selon la méthode d'intégration globale.

2.9 GAUSSIN CHINA CO LTD.- intégration globale

La société GAUSSIN a créé une filiale basée à Shanghai pour assurer le développement commercial en Chine. Cette entité est détenue à 100 % et est consolidée selon la méthode d'intégration globale.

2.10 GAUSSIN NEXPORT PTY - intégration proportionnelle

Cette société, détenue à 49% par GAUSSIN S.A., est une joint-venture créée avec la société NEXPORT, qui en détient 51% et qui est dédiée à l'assemblage des véhicules électriques développés par GAUSSIN.

2.11 GAUSSIN UK LTD - intégration globale

La société GAUSSIN a créé une filiale basée à Wickford à côté de Londres pour assurer le développement commercial au Royaume-Uni. Cette entité est détenue à 100 % et est consolidée selon la méthode d'intégration globale.

3 ACTIVITÉ DU GROUPE

3.1 Activité industrielle

L'activité industrielle du groupe GAUSSIN est segmentée en 6 gammes :

1. L'activité Logistique & e-Commerce (17% du chiffre d'affaires du Groupe en 2022)
2. L'activité Portuaire (19% du chiffre d'affaires du Groupe en 2022)
3. L'activité Aéroportuaire (0% du chiffre d'affaires du Groupe en 2022)
4. L'activité Smart Cities (0% du chiffre d'affaires du Groupe en 2022)
5. L'activité Sponsoring et services (8% du chiffre d'affaires du Groupe en 2022)
6. L'activité Souterrain et autre de METALLIANCE (55% du chiffre d'affaires du Groupe en 2022)

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022, se répartit entre les secteurs d'activité suivant :

L'activité Logistique et e-Commerce correspond à la conception et à la fabrication de véhicules totalement électriques dédiés à la manutention des remorques, semi-remorques et swap body (container sur pieds) sur des plateformes logistiques. Ces véhicules permettent de remplacer un tracteur routier sur site, afin de libérer celui-ci pour des activités de transport sur longues distances et cible principalement le secteur de l'industrie, de la distribution, de la logistique et des transports. Cette activité intègre aussi le secteur dit MTO (Make to Order) qui correspond à une activité liée à la conception et à la fabrication de machine pour le transport de charges lourdes (+ 500 tonnes), selon les spécifications techniques demandées par le client.

Le marché de la logistique est en pleine expansion dans le monde du fait du développement de la globalisation des échanges commerciaux et du e-commerce.

La gamme de véhicules composé de tracteur de parc l'ATM, l'ASBM et le TSBM permet de couvrir l'ensemble des fonctions recherchées par les opérateurs de centres logistiques avec le transport de tous types de remorques, semi-remorques et swap bodies (container su pied).

La gamme est exclusivement électrique et disponible avec différents niveaux de conduite autonome afin de répondre aux contraintes des opérateurs en termes de respect de l'environnement, de productivité, de disponibilité, de réduction d'erreur et d'amélioration de la sécurité.

Cette activité a généré un chiffre d'affaires de 9 617 K€ au cours de l'exercice 2022.

L'activité Portuaire & Conteneurs correspond à la conception et à la fabrication de véhicules destinés au transport horizontal de containers entre les zones de quai et les zones de stockage dans les terminaux portuaires à containers.

Il s'agit principalement de tracteurs électriques attelés à des remorques portuaires ou des véhicules « tout en un » de type AGV Automated Guided Vehicle.

La gamme composée de l'APM75T, de l'AGV PERFORMANCE et de l'AIV REVOLUTION est exclusivement électrique et disponible avec différents niveaux de conduite autonome afin de répondre aux contraintes des opérateurs en termes de respect de l'environnement, de productivité, de disponibilité, de réduction d'erreur et d'amélioration de la sécurité.

Cette activité a généré un chiffre d'affaires de 10 903 K€ au cours de l'exercice 2022.

L'activité Aéroportuaire correspond à la conception et à la fabrication de véhicules dédiés à la manutention de conteneurs à bagages ou de palettes cargo dans le domaine aéroportuaire en sous-terrain, dans un terminal cargo ou au sol à proximité des aires de stationnement des avions.

La gamme AAT est constituée de véhicules pouvant transporter 4, 6 ou 8 ULD avec un système « tout en un » permettant un positionnement des ULD et palettes Cargo en paire dans le sens de la largeur réduisant de moitié la longueur d'un convoi pour la même quantité de marchandises avec une vitesse plus de 2 fois supérieure pouvant atteindre 35 Km/h.

La gamme AAT est une réponse simple, efficace et immédiate aux aéroports connaissant une congestion importante au sol créée par les flux croissants de centaines de véhicules destinés aux transports de bagages, de marchandises, de nourriture, les véhicules destinés aux nettoyages, aux déplacements des avions et à la mobilité des passagers et du personnels.

La gamme AAT est exclusivement électrique et disponible avec différents niveaux de conduite autonome afin de répondre aux contraintes des opérateurs en termes de respect de l'environnement, de productivité, de disponibilité, de réduction d'erreur et d'amélioration de la sécurité.

Cette activité n'a pas généré de chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2022.

L'activité Smart Cities correspond au développement d'une nouvelle solution de mobilité des personnes pour le « premier et dernier kilomètres » afin de connecter les transports principaux avec les destinations finales et originelles.

La « smart city » ville intelligente est un nouveau concept de développement urbain. Il s'agit d'améliorer la qualité de vie des citoyens en rendant la ville plus adaptative et efficace, à l'aide de nouvelles technologies qui s'appuient sur un écosystème d'objets et de services dont les nouveaux modes de transport.

Le bus électrique et autonome e-AB est basé sur une plateforme autonome éprouvée de bus homologué pour le transport public de Bluebus du Groupe Bolloré.

L'e-AB est équipée de batterie LMP®, Lithium tout solide qui se distingue par sa forte densité énergétique et sa sécurité d'utilisation.

Cette activité n'a pas généré de chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2022.

L'activité Travaux Souterrains

- Les travaux souterrains avec les engins comme le BUTOR, le MENRIDER, le TRAIN SUR PNEUS,
- Les travaux ferroviaires avec des véhicules comme la PONDEUSE AUTOMATIQUE DE TRAVERSES, le PORTIQUE POSE DE VOIES, le TIRE-TRAIN, le VEHICULE MULTI-SERVICES ;
- Les travaux routiers avec des engins comme l'ALIMENTATEUR DE FINISSEURS F294 et F606, l'ELARGISSEUR DE ROUTE Automoteur EL1000 et EL700, l'EXTRUDEUR F12 ;
- Le matériel vibrant et vrac avec des engins comme l'APPAREIL VIBRANT POUR APPLICATIONS SPECIALES,
- Les équipements industriels comme Le CARROUSSEL, Le CHARIOT DE TRANSPORT, La CHAUFFEUSE, Le CONVOYEUR
- Les constructions soudées comme CHASSIS ET CABINES, CHASSIS DE RADAR, CHASSIS DE BOGIE.

Cette activité a généré un chiffre d'affaires de 31 439 K€ au cours de l'exercice 2022.

L'activité SPONSORING & Services correspond à la vente de droits publicitaires et de sponsoring notamment.

Cette activité a généré un chiffre d'affaires de 4.801 K€ au cours de l'exercice 2022.

3.2 Activité licence

Le Groupe GAUSSIN développe depuis 2018 un nouveau business model en concédant des licences. Cette stratégie permet à l'entreprise de diffuser sa technologie et son savoir-faire plus rapidement à l'échelle mondiale, en bénéficiant de l'expérience industrielle de ses partenaires locaux. L'octroi de ces contrats de licences permet de valider le savoir-faire et les brevets du Groupe GAUSSIN dans le domaine des véhicules logistiques, portuaires, en format électrique, hydrogène et autonome. L'activité de licences présente aussi l'avantage d'être très rentable pour le Groupe, puisque les coûts associés sont faibles.

Le business model des licences permet au Groupe GAUSSIN d'augmenter la probabilité d'obtenir des contrats tout en diminuant ses charges et son besoin en fonds de roulement nécessaire pour financer le cycle de production.

Les revenus de licences sont comptabilisés en « Revenus de licences » et se composent :

- De ventes de licences dont le revenu est constaté au moment où la licence est octroyée au client (remise de l'application sur le matériel du client) et que ce dernier peut en tirer la quasi-totalité des avantages lorsque, le contrat de licence transfère un droit d'utilisation de la propriété intellectuelle de GAUSSIN telle qu'elle existe au moment précis où la licence est octroyée,
- De royalties sur les ventes futures du licencié dont le revenu est constaté en fonction des ventes de l'année.

Les licences ont généré un revenu cumulé de 316 K€ sur l'exercice 2022.

3.3 Principaux faits marquants en 2022

3.3.1 Nouveau contrat avec Amazon

Le groupe Gaussin a signé des commandes avec Amazon pour 329 ATM 38T Full Elec. Ils seront livrés sur les sites américains d'Amazon.

3.3.2 Développement des projets de R&D

Le groupe a maintenu ses efforts financiers dans le développement de projet de R&D, notamment dans les énergies 100% hydrogène et électrique ainsi que dans l'automatisation des véhicules.

Sur l'exercice 2022, le montant des productions immobilisées sur des projets de R&D s'élève à 4.343 k€.

3.3.3 Augmentations de capital

Sur l'exercice 2022, GAUSSIN SA a réalisé des augmentations de capital d'un montant global nette de frais de 9.775 K€ après imputation des frais sur la prime d'émission et 375 K€ de souscriptions de BSA.

3.3.4 Obtention d'un abandon de créance

La société GAUSSIN a bénéficié de la part de la BPI d'un abandon de créance 3.250 K€ sur l'aide remboursable VASCO, avec une clause de retour à meilleure fortune. Le retour à meilleure fortune est constitué par l'ensemble des retours financiers cumulés, sur le GROUPE GAUSSIN, liés aux développements issus du projet VASCO. Le remboursement est égal à 5% des retours financiers et ce dans la limite de huit (8) années jusqu'au parfait remboursement de la somme et à condition que l'EBITDA du groupe soit positif.

3.3.5 Création de la société GAUSSIN NEXPORT (GAZE)

GAUSSIN NEXPORT LTD (GAZE) est une filiale australienne nouvellement créée et détenue à 49 % par GAUSSIN et à 51% par NEXPORT. Cette société est destinée à assurer la production et la commercialisation des véhicules GAUSSIN en Océanie.

3.3.6 Création de la société Gaussin UK LTD

En juillet 2022, GAUSSIN a créé une nouvelle filiale nommée GAUSSIN UK basée à Wickford, dans l'Essex au Royaume-Uni. Cette société est en charge du développement commercial pour la vente de véhicules électriques et hydrogènes chez les principaux acteurs du transport au Royaume Uni, ainsi que la vente de licences.

3.3.7 Participation au rallye du Dakar en tant que partenaire officiel en matière de technologie et solutions propres

Gaussin a signé un partenariat officiel avec le DAKAR en tant qu'apporteur de solutions propres sur le plan de la motorisation des véhicules. Ce partenariat est porté par Amaury Sport Organisation, organisateur du Dakar et promoteur du Championnat du Monde des rallye-raid créé par la FIA.

GAUSSIN a développé le premier camion à hydrogène à participer à ce rallye. Ce camion, le H2 Racing Truck a terminé la course sans abandon, ce qui a permis de valider la fiabilité du véhicule. Le H2 Racing Truck est le précurseur de la nouvelle gamme de camions routiers, 100% hydrogène et électrique, dessinée par PININFARINA.

3.3.8 Nouveaux emprunts obligataires

En octobre 2022, GAUSSIN SA a souscrit un emprunt obligataire d'un montant de 2 M € au taux de 7,5% l'an et à échéance le 24 octobre 2027.

Toujours en octobre, Gaussin SA a également souscrit deux autres emprunts obligataires d'un montant de 5 000 000 € au taux de 3% l'an et à échéance le 30 septembre 2026, réalisés par l'émission de 500 obligations simples non convertibles en actions d'une valeur nominale unitaire de 10 K€, et l'émission réservée limitée à 1 250 000 bons de souscription d'actions (BSA).

Au 31 décembre 2022, 332 500 BSA ont été convertis en action par imputation sur les emprunts à hauteur de 1 165 K€.

3.3.9 Contrats de lease-back

En 2022, la société a conclu des contrats de lease-back avec plusieurs organismes de financement pour un montant total de 9,4 M€ afin de financer notamment les véhicules de démonstration.

3.3.10 Contrôles fiscaux

Le 04 octobre 2022, la société GHR a reçu un avis de vérification de comptabilité en matière de TVA portant sur la période du 08/12/21 au 31/05/22. A la clôture, le contrôle est terminé et a fait l'objet d'un redressement non significatif.

La société Metalliance a fait l'objet d'une vérification de la comptabilité sur la période 2015/2017 à l'issue de laquelle des rappels de crédits d'impôt recherche avaient été notifiés pour 307 K€. Les conséquences définitives de ce contrôle ont été enregistrées sur cet exercice en charges exceptionnelles pour 217 K€.

3.3.11 Conséquences de la guerre en Ukraine et des sanctions internationales contre la Russie

Compte tenu du caractère limité des activités et des actifs en Russie, en Biélorussie et en Ukraine, le Groupe ne s'attend pas à des conséquences défavorables significatives liées à la guerre ou aux mesures de sanctions adoptées par différents pays à l'encontre de la Russie (restrictions des exportations, fermeture de l'espace aérien et potentielles mesures de clôture des systèmes de communication interbancaire).

3.3.12 Pénuries des composants

La pénurie des composants a eu un impact significatif sur l'activité du groupe au cours de l'exercice, dans la mesure où elle a provoqué une baisse de la productivité, des difficultés d'approvisionnement, une augmentation des coûts d'approvisionnement et des retards dans les délais de livraison.

Notre société entend assurer la continuité de son activité, même en cas de pénurie prolongée, en maintenant la production et en gérant son carnet de commandes.

3.4 Principaux partenariats stratégiques

GAUSSIN a noué de nombreux partenariats stratégiques avec de grands acteurs mondiaux afin d'accélérer sa pénétration commerciale.

- **Bolloré dans le portuaire** : un contrat cadre avec droit préférentiel concernant l'intégration de la batterie LMP® de Blue Solutions dans les véhicules GAUSSIN et le codéveloppement du véhicule APM 75T destiné au transport de containers en zone portuaire. GAUSSIN a reçu à ce jour deux commandes de Bolloré Port et du groupe Maersk pour des APM 75T destinés Port d'Abidjan.

- **GAUSSIN et Bluebus du Groupe Bolloré** ont signé en 2019 un contrat de partenariat concernant l'autonomisation du bluebus 6 mètres avec lequel GAUSSIN a participé et remporté le concours mondial du véhicule autonome à Dubaï dans la « Catégorie Leader - Best Energy and Environmental Sustainability ».

- **BLYYD sur l'ATM Full Elec** : le distributeur BLYYD a signé un contrat avec GAUSSIN pour 150 ATM, tracteur logistique 100% électrique, sur 5 ans qui sont destinés aux plus grandes enseignes de la grande distribution et de l'industrie.

- **TOTAL pour un nouvel avitailleur** : GAUSSIN et TOTAL développent ensemble l'ART (Aircraft Refueller Transporter), 1^{er} avitailleur 100% électrique ART au monde en s'appuyant sur le savoir-faire de SAFT (filiale de TOTAL) pour le choix des batteries qui équiperont ce véhicule. L'ART aura une capacité de transport de 80 000 litres de carburant, avec le dispositif d'avitaillement (Fardeau) embarqué. Ce partenariat ouvre également la voie au développement commun d'une flotte de véhicules innovants spécifiquement dédiée à l'aviation.

- **Al-Attiya et JV GAME** : GAUSSIN a octroyé en 2020 une licence exclusive de 20 ans à Al Attiya Motors and Trading Co., une société du groupe Al Attiya, portant sur ses véhicules électriques dédiés aux ports maritimes, aux aéroports, à la logistique et aux Smart cities. Le contrat comprend un droit d'entrée initial de 20 millions d'euros, des royalties situées entre 3 et 5% pour les développements futurs et une exclusivité couvrant les principaux pays du Moyen-Orient. Pour accompagner l'octroi de cette licence GAUSSIN et Al Attiya Motors ont décidé de créer une joint-venture dénommée GAME (GAUSSIN Advanced Mobility Electric) pour accélérer le déploiement des véhicules GAUSSIN Smart et sans émissions dans la région. GAME est établie dans la zone franche du Qatar, une plateforme de classe mondiale offrant des opportunités et des avantages exceptionnels pour se développer dans la région et dans le monde.

- **Magna International sur les châssis** : Fin 2020, le groupe américain a concédé à GAUSSIN une licence exclusive mondiale pour son châssis modulaire, ultra-léger et polyvalent destiné aux applications de poids lourds routiers électriques (BEV) et à hydrogène (FCEV). Cet accord, d'une durée de 20 ans, a fait entrer GAUSSIN sur le marché du poids lourd routier et renforce les activités de GAUSSIN dans la mobilité propre.

- **Robotic Research sur les véhicules autonomes** : GAUSSIN et Robotic Research ont conclu un accord stratégique fin 2020 pour collaborer à la fourniture de solutions de véhicules autonomes avec la technologie AD Kit de Robotic Research aux opérations de flottes dans leurs secteurs cibles respectifs.

- **Plug Power dans l'hydrogène** : GAUSSIN a renforcé sa montée en puissance dans l'hydrogène avec un partenariat avec Plug Power Inc. visant à mettre sur le marché une gamme de véhicules de transport GAUSSIN motorisés par ProGen. Ce partenariat avec cet acteur américain reconnu de l'hydrogène contribue par ailleurs au développement de GAUSSIN sur le marché nord-américain. Plug Power a passé à GAUSSIN une première commande en 2021 pour 20 tracteurs ATM-H2, qui seront déployés chez les clients actuels de Plug Power en Amérique du Nord.

- **Accord ECT, GAUSSIN et Bouygues Energies & Services**. Ce protocole de coopération signé en 2021 porte sur le développement de solutions de mobilité à hydrogène dans le secteur des travaux publics. Il prévoit, au cours de sa première phase, qu'ECT confie à BOUYGUES ENERGIES SERVICES le développement d'une station de production et de distribution d'hydrogène renouvelable de 2 MW. En parallèle, ECT a confié à GAUSSIN les études de conception et de réalisation pour s'équiper de trois types de camions GAUSSIN à hydrogène.

- **Partenariat avec Hynamics**. GAUSSIN et Hynamics, filiale d'EDF, ont signé un accord de partenariat en 2021 pour la mise en œuvre de quatre projets pilotes permettant de démontrer l'efficacité et la productivité des solutions de transport 100% autonome de GAUSSIN et « dual energy », fonctionnant à l'hydrogène et à l'électricité. Soutenu par le Ministère de la Transition écologique, chargé des Transports, le projet sera déployé jusqu'en 2023.

- **Microvast dans les batteries**. Ce partenariat, signé en 2021, vise à intégrer la nouvelle génération de batteries de Microvast pour les applications de skateboard électrique et hydrogène de GAUSSIN. Grâce à ses capacités d'intégration verticale, Microvast peut fournir un large choix de cellules chimiques différentes dans ses packs de batteries standards.

- **Partenariat NVIDIA**. GAUSSIN a opté pour la plateforme NVIDIA DRIVE AGX Xavier™ pour accueillir son système de conduite intelligent centralisé, conçu pour transformer l'industrie du camion et accélérer la transition vers le transport de marchandises zéro émissions.

3.5 Positionnement stratégique

La stratégie de GAUSSIN est aujourd'hui centrée sur trois segments de marché où le Groupe a un véritable avantage concurrentiel grâce au caractère innovant et performant de ses véhicules :

- a. La logistique e-commerce avec l'ATM 38T FULL ELEC. Le succès récent sur le continent nord-américain va de pair avec la montée en puissance des ventes en France et en Europe où le distributeur BLYD a pour objectif de doubler ses ventes en 2023 à une soixantaine de véhicules. GAUSSIN compte amplifier le succès de son véhicule phare en Europe et en Amérique du Nord. D'ici 5 ans, GAUSSIN vise à produire 1000 ATM par an.
- b. Le portuaire containers avec l'APM FULL ELEC. Après la livraison de la plus importante commande remportée par GAUSSIN en 2022 pour l'équipement du port d'Abidjan, le Groupe est en compétition sur plusieurs gros appels d'offres et en bonne voie de concrétiser de nouvelles commandes substantielles en 2023. D'ici 5 ans, GAUSSIN vise à produire 500 APM par an.
- c. Les travaux souterrains avec la montée en puissance de Metalliance. La filiale de GAUSSIN, qui affiche de beaux succès en 2022 - métros de Sidney et de Singapour, ligne ferroviaire Naples-Bari - est un acteur reconnu dans le domaine des véhicules destinés aux constructions souterraines. Sur ce marché en expansion au niveau mondial, Metalliance vise une croissance de 20% de son activité sur l'année 2023. D'ici 5 ans, GAUSSIN vise à produire 100 MPV par an.

4 PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

4.1 Méthode de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2020-01, l'information comparative est donnée au titre du bilan et du compte de résultat consolidé aux 31 décembre 2021.

4.2 Compte de résultat consolidé

En K€	2022	2021
Chiffre d'affaires	56 760	41 020
Revenus des licences	316	11 740
Chiffre d'affaires et revenus de licences	57 076	52 760
Autres produits d'exploitation	16 328	21 732
Produits d'exploitation	73 404	74 492
Achats consommés, autres achats et charges externes	(69 101)	(54 481)
Charges de personnel	(17 576)	(15 222)
Autres charges d'exploitation	(252)	(722)
Impôts et taxes	(615)	(613)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(16 537)	(10 277)
Charges d'exploitation	(104 082)	(81 316)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(30 679)	(6 825)
Dotations aux amortissements, dépréciations des écarts d'acquisition	(181)	(246)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(30 860)	(7 071)
Résultat financier	(1 555)	(222)
Résultat courant des entreprises intégrées	(32 415)	(7 293)
Résultat exceptionnel	2 699	4
Impôts sur les résultats	-	(7)
Résultat net des entreprises intégrées	(29 716)	(7 296)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	(29 716)	(7 296)
Intérêts minoritaires	(1)	(17)
Résultat net (part du groupe)	(29 718)	(7 313)
Résultat par action	(1,096)	(0,30)
Résultat dilué par action	(1,028)	(0,28)

4.2.1 Produits d'exploitation

Au 31 décembre 2022, les produits d'exploitation consolidés, constitués du chiffre d'affaires et des autres produits d'exploitation se sont élevés à 73.404 K€ contre 74.492 K€ au 31 décembre 2021.

Le chiffre d'affaires et les revenus de licences

En K€	2022.12	2021.12	Variation
Logistique & e-Commerce	9 617	10 015	(398)
Portuaire & Conteneurs	10 903	3 040	7 863
Travaux Souterrains	31 439	26 815	4 624
Sponsoring, Services et Autres	4 801	1 150	3 651
Chiffre d'affaires total	56 760	41 020	15 740
Licences & Royalties	316	11 740	(11 424)
Total des produits de l'activité	57 076	52 760	4 316

Le chiffre d'affaires Logistique & e-Commerce est constitué par la vente d'ATM, d'automoteurs et de remorques standards, Le chiffre d'affaires Portuaire & Conteneurs est constitué par la vente de véhicules APM et de remorques portuaires.

Les autres produits d'exploitation

Libellé	2022.12	2021.12
Production stockée (1)	253	5 966
Production immobilisée (2)	9 897	10 318
Subventions d'exploitation (3)	1 182	1 089
Reprises de provisions (4)	3 826	3 848
Transferts de charges d'exploitation	1 083	356
Autres produits d'exploitation	88	154
Autres produits d'exploitation	16 328	21 732

- (1) La production stockée s'élève à - 5828 K€ chez GAUSSIN , à + 6 280 K€ chez METALLIANCE et à - 199 K€ chez TSI.
- (2) La production immobilisée concerne les projets suivants : projet ATM : 644 K€, projet APM : 665 K€, le projet ASBM pour 240 K€, le projet automatisation pour 1.486 K€, les autres projets pour 1 300 K€, les véhicules de démonstration pour 4.507 K€ et les projets Métalliance pour 1.055 K€.
- (3) Les subventions d'exploitation correspondent au CIR pour 1.112 K€ et à des aides pour 70 K€.
- (4) Les reprises de provisions concernent des reprises concernant la retraite pour 247K€, des reprises pour dépréciations des stocks de 1.959 K€ (dont 25 K€ Métalliance lié à l'harmonisation des méthodes GAUSSIN), ainsi que des reprises pour dépréciations des immobilisations pour 402 K€ et pour dépréciation des créances clients pour 148 K€, de garanties clients et contrats pour 381 K€, et des reprises pour charges patronales AGA pour 445 K€

4.2.2 Activité produite

L'activité produite est la somme du chiffre d'affaires réalisé, soit 56.760 K€, de la production stockée, soit +253 K€ et de la production immobilisée, soit +9.897 K€. L'activité produite au 31 décembre 2022 s'élève donc à 66.910 K€ (57.304 K€ au 31 décembre 2021).

4.2.3 Autres achats et charges externes

Les achats consommés, autres achats et charges externes ont augmenté de 14.620 K€, à période comparable, en passant de 54.481 K€ à 69.101 K€.

Libellé	2022.12	2021.12
Achat m.p. fournit. & aut. appro.	(33 920)	(25 812)
Var. stocks mp fournit. & autres appro.	66	362
Achats de marchandises	(13)	(151)
Sous-total achats consommés	(33 868)	(25 600)
Achats d'études et prestations de services	(10 922)	(12 581)
Achats non stockés de matières et fournitures	(831)	(751)
Variation stocks de marchandises	419	-
Sous-total autres achats	(11 335)	(13 332)
Autres achats	(261)	(405)
Sous-traitance	(39)	(59)
Locations immobilières et charges locatives	(1 404)	(1 232)
Locations mobilières et charges locatives	(694)	-
Entretien et réparations	(747)	(804)
Primes d'assurances	(788)	(548)
Divers	(88)	(28)
Personnel détaché et interimaire	(492)	(611)
Personnel extérieur	(2 083)	(1 605)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(4 296)	(2 728)
Publicité publications relations publiques	(3 462)	(4 574)
Transport	(2 101)	(935)
Déplacements missions et réceptions	(2 342)	(1 189)
Frais postaux et frais de télécommunications	(299)	(188)
Frais bancaires	(676)	(425)
Autres charges externes	(4 128)	(218)
Sous-total charges externes	(23 899)	(15 550)
Achats consommés, autres achats et charges externes	(69 101)	(54 481)

4.2.4 Charges de personnel

Libellé	2022.12	2021.12
Rémunérations du personnel	(13 035)	(10 680)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(4 534)	(3 977)
Autres charges de personnel	(8)	(565)
Charges de personnel	(17 576)	(15 222)

Les charges de personnel se sont élevées à 17.576 K€ au 31 décembre 2022 contre 15.222 K€ au 31 décembre 2021, soit une augmentation de 2.354 K€.

4.2.5 Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation

Libellé	2022.12	2021.12
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(2 084)	(2 712)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(7 843)	(3 277)
Dot./Amt. charges à répartir	(167)	(6)
Dot. aux provisions d'exploitation	(4 063)	(1 831)
Dot/Prov. engagements de retraite		(5)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(485)	-
Dotations pour dépr. des stocks en-cours et produits finis	(1 896)	(2 446)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(16 537)	(10 278)

4.2.5.1 Dotation aux provisions d'exploitation pour risques et charges

Les dotations aux provisions pour couvrir des risques d'exploitation s'élèvent à 100K€,
Les dotations aux provisions pour couvrir la garantie client s'élèvent à 1 202 K€.
Les dotations aux provisions pour couvrir les pertes à terminaison s'élèvent à 2 760 k€,

4.2.5.2 Dotation aux provisions d'exploitation pour dépréciation des stocks

La dotation pour dépréciation des stocks concerne les stocks de matières premières à hauteur de 743 K€ et les stocks d'en-cours pour 1 153 K€.

4.2.6 Résultat financier

Libellé	2022.12	2021.12
Dividendes des autres participations	10	49
Gains de change sur opérations financières	228	157
Autres produits financiers	46	21
Rep. sur provisions à caractère financier	-	115
Sous-total produits financiers	284	343
Charges d'intérêts	(658)	(438)
Pertes sur créances financières et VMP	-	-
Pertes de change sur opérations financières	(216)	(22)
Pertes de change sur achats de marchandises	(3)	-
Dot. aux provisions à caractère financier	(960)	-
Autres charges financières	-	(38)
Dot. dépr. sur actifs financiers	-	(67)
Dotations pour dépréciation titres	(2)	-
Sous-total charges financières	(1 839)	(565)
Résultat financier	(1 555)	(222)

Les charges d'intérêts de 658 K€ correspondent à des emprunts pour 334 K€, à l'emprunt contracté avec AGATE pour 141 K€, aux avances BPI dans le cadre du projet VASCO pour 30 K€, à des retraitements de consolidation pour les contrats de crédit-bail et assimilés pour 153 K€.

La dotation aux provisions à caractère financier intègre la dépréciation du compte courant GAME à 100% pour 823 K€ et une provision pour perte de change à hauteur de 137 K€.

4.2.7 Résultat exceptionnel

Libellé	2022.12	2021.12
Produits de cession d'immo. corp.	37	187
Produits de cession de titres	40	114
Subv. invest. virées au résultat de l'ex.	218	-
Autres produits exceptionnels (1)	3 251	232
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	-	400
Produits exceptionnels	3 547	934
VNC des titres conso cédés	(25)	-
VNC des immo. corp. cédées	(56)	(130)
VNC des titres cédés	-	(114)
VNC d'autres éléments d'actif cédés	-	(400)
Autres charges exceptionnelles	(226)	(286)
Dotations pour dépréciations exceptionnelles (2)	(541)	-
Charges exceptionnelles	(848)	(930)
Résultat exceptionnel	2 699	4

(1) Lié à l'abandon de créance avec la BPI avec retour à meilleure fortune

(2) Dépréciation des actifs immobilisés correspondant notamment pour 541 K€ à Vasco.

4.2.8 Résultat net des entreprises intégrées

Après intégration des résultats financiers et exceptionnels, il en découle un résultat net des sociétés intégrées négatif de 29.716 K€ au 31 décembre 2022 (contre un résultat négatif de 7.296 K€ au 31 décembre 2021).

Le résultat net part du groupe est déficitaire de 29.718 K€, contre un résultat déficitaire de 7.313 K€ au 31 décembre 2021.

4.3 Bilan consolidé

En K€	2022	2021
Immobilisations incorporelles	7 068	7 354
<i>dont Ecart d'acquisition</i>	1 187	1 368
Immobilisations corporelles	17 705	17 736
Immobilisations financières	1 734	1 627
Actif immobilisé	26 507	26 717
Stocks et en-cours	26 364	25 507
Clients et comptes rattachés	15 384	20 377
Autres créances et comptes de régularisation	7 737	10 386
Valeurs mobilières de placement	0	6 000
Disponibilités	10 169	14 467
Actif circulant	59 654	76 737
Total Actif	86 162	103 454

En K€	2022	2021
Capital	28 543	25 794
Primes liées au capital	21 812	14 409
Réserves consolidées	(16 139)	(8 887)
Résultat net (Part du groupe)	(29 718)	(7 313)
Autres fonds propres	248	248
Capitaux propres, part du groupe	4 746	24 252
Intérêts minoritaires	436	432
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	5 182	24 684
Provisions	6 856	3 966
Dettes financières	34 495	30 471
Fournisseurs et comptes rattachés	22 216	17 663
Autres dettes et comptes de régularisation	17 413	26 669
Dettes	74 123	74 804
Total Passif	86 162	103 454

4.3.1 Ecart d'acquisition

En K€	2021.12	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations	2022.12
Ecart d'acquisition	6 173	-	-	-	-	-	-	6 173
Amortissements des écarts d'acquisition	(4 805)	-	-	(181)	-	-	-	(4 986)
Valeur nette	1 368	-	-	(181)	-	-	-	1 187

Les tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition ont conduit le Groupe à déprécier dans leur intégralité les écarts d'acquisition sur LEADERLEASE et DOCK IT (GAUSSIN ASIA). Cette dépréciation est définitive.

Au 31/12/2022, l'écart d'acquisition net sur METALLIANCE s'élève à 1 187 K€, l'écart d'acquisition sur LEADERLEASE et DOCKIT étant totalement amortis.

4.3.2 Actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité.

En l'absence de décomposition :

- Frais de recherche-développement : 3 à 5 ans
- Brevets : durée résiduelle de protection des brevets (5 à 10 ans)
- Autres concessions et licences : 3 à 5 ans

Frais de recherche et développement

L'activité de recherche et développement est assurée par la société GAUSSIN et METALLIANCE. Le Groupe GAUSSIN souhaite développer des innovations technologiques nécessaires à une stratégie industrielle pro cursive. Le Groupe active les frais de développement en immobilisations incorporelles lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés et qu'ils ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale conformément aux dispositions du paragraphe 311-3 du Plan Comptable Général. Les frais de développement aboutissant à la fabrication d'équipements nécessaires à la R&D future sont portés en matériels industriels lorsque l'élément physique de l'actif est prépondérant par rapport à la composante incorporelle.

Autres immobilisations incorporelles

Libellé	2021.12	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations	2022.12
Frais de recherche et développement (1)	12 497	-	(638)	-	-	2 185	14 044
Concessions brevets et droits similaires brevets licences	13 381	()	-	0	-	-	13 381
Logiciels	1 573	241	-	-	-	-	1 813
Fonds commercial	1	()	-	-	-	-	1
Immobilisations incorporelles en cours (2)	1 606	2 064	-	-	-	(2 185)	1 485
Autres immobilisations incorporelles	203	2	-	-	-	-	205
Immobilisations incorporelles	29 260	2 307	(638)	0	-	-	30 929
Amortissements des frais de recherche et développement (1)	(9 065)	(1 609)	638	-	-	521	(9 515)
Amortissements concessions brevets & droits similaires (3)	(12 943)	(211)	-	0	-	-	(13 154)
Amortissements logiciels	(1 081)	(253)	-	-	-	-	(1 334)
Amortissements des autres immos incorp.	(186)	(10)	-	-	-	-	(196)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(23 275)	(2 083)	638	0	-	521	(24 199)
Frais de développement	-	(541)	213	-	-	(521)	(850)
Dépréciations des immobilisations incorporelles	-	(541)	213	-	-	(521)	(850)
Frais de recherche et développement	3 432	(2 150)	213	-	-	2 185	3 680
Concessions brevets et droits similaires brevets licences	438	(211)	-	0	-	-	227
Logiciels	492	(13)	-	-	-	-	479
Fonds commercial	1	()	-	-	-	-	1
Immobilisations incorporelles en cours	1 606	2 064	-	-	-	(2 185)	1 485
Autres immobilisations incorporelles	17	(8)	-	-	-	-	9
Immobilisations incorporelles nettes	5 985	(317)	213	0	-	-	5 881

Les variations des immobilisations incorporelles sur l'exercice sont les suivantes :

- (1) L'augmentation du poste Frais de développement correspond aux projets suivants :
 - Conduite autonome : 2 072 K€
 - APM / AUT : 113 K€
- (2) L'augmentation des immobilisations incorporelles en cours correspond principalement au développement du projet Autonomous drive pour 1 481K€
- (3) Suite à l'acquisition de 51% des titres de la société BATTERIE MOBILE en 2017, les brevets avaient été revalorisés à hauteur de 12 005 K€ dans les comptes consolidés. Ils sont amortis sur 5 ans à compter du 1er juillet 2017. Au 31 décembre 2019, une dotation de 2.401 K€ a été comptabilisée pour l'amortissement et une dépréciation de 5.001 k€ en lien avec la modification du business model du Groupe. Au 31 décembre 2022, la valeur nette est nulle après dépréciation pour 200 K€.

Les frais de recherche et développement ont fait l'objet d'une dépréciation de 541 K€ et d'une reprise de 213 K€.

Immobilisations corporelles

Libellé	2021.12	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations	2022.12
Terrains et agencements	2 980	-	-	-	-	-	2 980
Constructions	3 247	28	0	-	-	-	3 275
Installations techniques matériel & outillage	24 787	790	0	1	-	4 302	29 879
Immobilisations corporelles en cours	6 870	2 454	-	-	-	(7 043)	2 281
Autres immobilisations corporelles	4 935	4 732	0	5	-	930	10 601
Matériel de bureau	-	1	-	0	-	1	3
Matériel informatique	-	-	-	0	-	5	5
Immobilisations corporelles	42 819	8 006	0	5	-	(1 805)	49 024
Amort. sur agencements et aménagements de terrains	(1 389)	(200)	-	-	-	24	(1 565)
Amortissements des constructions	(2 498)	(182)	-	-	-	-	(2 681)
Amortissements install. tech. matériel & outil.	(18 029)	(3 095)	0	(1)	-	1 426	(19 698)
Amortissements des autres immobilisations corp.	(3 166)	(3 219)	0	(1)	-	380	(6 007)
Amortissements des immobilisations corporelles	(25 083)	(6 696)	0	(1)	-	1 830	(29 949)
Agencements et aménagements de terrains	-	-	6	-	-	(24)	(18)
Installations techniques, matériel & outillage	-	(1)	168	0	-	(335)	(167)
Autres immobilisations corporelles	-	(1 148)	15	-	-	(52)	(1 185)
Dépréciations des immobilisations corporelles	-	(1 148)	189	0	-	(412)	(1 370)
Terrains et agencements	1 592	(200)	6	-	-	0	1 398
Constructions	749	(154)	0	-	-	-	595
Installations techniques matériel & outillage(1)	6 758	(2 305)	168	1	-	5 393	10 015
Immobilisations corporelles en cours (2)	6 870	2 454	-	-	-	(7 043)	2 281
Autres immobilisations corporelles	1 768	368	14	4	-	1 263	3 417
Immobilisations corporelles nettes	17 736	162	189	4	-	(387)	17 705

- (1) Le poste « Installations techniques, matériel et outillage » comprend principalement les prototypes développés par le groupe : AIV, ATT, ATM, APM, POWERPACK, Docking station.
- (2) Le poste « Immobilisations corporelles en cours » comprend les prototypes liés aux projets, notamment : APM DEMO pour 596 K€ ; Newline pour 42 K€, ATM / APM / ASBM / PP H2 pour 455 K€, Batteries NMC pour 292 K€, ATM 400 V pour 494 K€, ATM nouvelle version pour 126 K€, de l'outillage pour les ATM pour 106 K€ et concernant le bâtiment Est de Metalliance pour 133 K€.

Immobilisations financières

En K€	2021.12	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Variations de Périmètre	Ecart de conversion	Autres	2022.12
Titres immobilisés (1)	429	40	(25)	-	-	-	444
Autres immobilisations financières	1 276	1 385	(1 294)	-	3	-	1 370
Immobilisations financières brutes	1 705	1 425	(1 319)	-	3	-	1 814
Dépréciations des titres immobilisés	(5)	(2)	0	-	-	-	(7)
Dépréciation des autres immobilisations financières	(72)	-	-	-	-	-	(72)
Dépréciations des immobilisations financières	(78)	(2)	0	-	-	-	(80)
Titres immobilisés	424	38	(25)	-	-	-	437
Autres immobilisations financières (2)	1 203	1 385	(1 294)	-	3	-	1 298
Immobilisations financières nettes	1 627	938	(199)	-	2	-	1 734

- (1) Les titres immobilisés correspondent principalement aux titres de la société Obiz pour 300 K€. L'acquisition provient de titres SAS Atelier (40 K€) et la diminution de 25 K€ correspond à la revente des titres SEMCIBL détenue par METALLIANCE..
- (2) Les augmentations des autres immobilisations financières correspondent aux contrats de liquidité et aux cautions versées liées à la mise en place d'un contrat de Reverse Factoring. Les diminutions correspondent aux contrats de liquidités ainsi qu'aux remboursements des cautions.

4.3.3 Actif circulant - stocks et travaux en cours

31/12/2022

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nets
MP fourn. et approv. (1)	5 333	(1 546)	3 787
En cours de biens (2)	23 306	(1 250)	22 057
Produits intermédiaires finis	1 785	(1 265)	520
Stocks et en-cours	30 424	(4 060)	26 364

31-12-21

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nets
MP fourn. et approv. (1)	4 852	(1 512)	3 340
En cours de biens (2)	23 233	(1 253)	21 981
Produits intermédiaires finis	1 544	(1 357)	187
Stocks et en-cours	29 630	(4 122)	25 507

- (1) Le stock de matières premières est déprécié à 100% pour les articles qui ont un taux de rotation supérieur à 2 ans, hormis le stock de tôle.
- (2) Le stock d'en-cours comprend des remorques, des ATM, des APM, des ART, des AMDT, des trains sur pneus et des Menriders. Les dépréciations des stocks d'en-cours viennent en complément des pertes à terminaison constatées dans les provisions pour risques et charges et concernent les AMDT.

4.3.4 Actif circulant - créances clients

En K€			
	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés	16 355	(988)	15 367
Factures à établir	17	-	17
Clients et comptes rattachés	16 372	(988)	15 384

La valeur brute du poste « Clients et comptes rattachés est de 16.372 (21 029 K€ au 31/12/21). Ce poste est déprécié à hauteur de 988 K€ (652 K€ au 31/12/21), soit une valeur nette de 15.384 K€.

4.3.5 Autres créances et comptes de régularisation

En K€	2022.12	2021.12
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	1 565	3 352
Créances sur personnel et organismes sociaux	28	7
Créances fiscales (1)	4 627	3 319
Charges constatées d'avance (3)	659	2 855
Frais d'émission d'emprunt	517	-
Autres créances d'exploitation et compte de régularisation (2)	342	852
Total autres créances et comptes de régularisation	7 737	10 386

- (1) Le poste « Créances fiscales » comprend des créances TVA pour 3.513 K€ et des crédits d'impôt recherche pour 1.111 K€,
- (2) Le poste « Autres créances d'exploitation » intègre la quote-part du compte courant GAME non éliminée en raison de la méthode de consolidation de l'intégration proportionnelle à hauteur de 762 K€ en 2021 et en 2022 823 K€ déprécié en totalité. Les autres créances et comptes de régularisation ne font l'objet d'aucune dépréciation.
- (3) Les charges 2021 liées à la course Rallye Raid DAKAR 2022 ont été comptabilisées en charge constatées d'avance dans les comptes du 31/12/21 à hauteur de 2.530 K€.

4.3.6 Actif circulant - impôt différé

Les résultats ayant été déficitaires au cours des précédents exercices, le Groupe a décidé de ne pas maintenir ses impôts différés actifs.

Les impôts différés actifs non reconnus à l'actif du bilan consolidé liés à des reports déficitaires s'élèvent à 38.205 K€ correspondant à un déficit de 152.820 K€ (31 745 K€ correspondant à un déficit de 126 981 K€ au 31/12/21). Ils ont été calculés au taux de 25%.

4.3.7 Actif circulant - disponibilités

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs mobilières de placement	0	6 000
Disponibilités	10 169	14 467
Total disponibilités et valeurs mobilières de placement	10 169	20 467

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement s'élèvent à 10.169 K€ contre 20.467 K€ au 31 décembre 2022 (dont 3 K€ de VMP), soit une diminution de 10.298 K€. Aucune dépréciation n'est constatée.

4.3.8 Passif - Capitaux propres

Le montant cumulé des capitaux propres (part du groupe) s'élève à 4.746 K€ au 31 décembre 2022 par rapport à 24.252 K€ au 31 décembre 2021.

Le capital social de la société GAUSSIN s'élève à 28 542 622 € au 31 décembre 2022 divisé en 28 542 622 actions.

Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Valeur unitaire de l'action	Augmentation de capital en K€	Primes liées au capital en K€
Capital et primes liées au capital au 31/12/21	25 794 357	1,00 €	25 794	14 409
Augmentation de capital	2 402 660		2 403	8 430
Souscription des BSA				375
Attribution gratuites d'actions - AGA	345 605		346	(346)
Frais imputés sur la prime d'émission				(1 057)
Capital et prime liées au capital au 31/12/22	28 542 622	1,00 €	28 543	21 812

La société GAUSSIN SA a procédé à des augmentations de capital :

Date	Type Opération	Nb titres	Capital K€	Prime Emission K€
14/04/2022	Emission Actions	1 213 628	1 214	4 454
24/05/2022	Emission AGA (1)	150 500	151	(151)
03/08/2022	Emission AGA (1)	195 105	195	(195)
06/10/2022	Emission Actions	716 820	717	2 631
11/10/2022	Emission Actions	139 712	140	513
Du 15/11/22 au 15/12/22	Emission BSA	332 500	333	833
TOTAL		2 748 265	2 748	8 085

(1) Dont au profit d'un mandataire social pour 66 500 actions le 24/05 et 4 285 actions le 03/08.

Les frais imputés sur la prime d'émission s'élèvent à 1.057 K€

4.3.9 Passif - Provisions pour risques et charges

En K€	2021.12	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	Autres	2022.12
Provisions pour litiges	120	100	(6)	-	-	214
Provision pour garanties clients	858	1 202	(381)	-	-	1 679
Provisions pour pertes à terminaison (1)	1 377	2 760	(238)	6	-	3 905
Provisions pour pensions et retraites	1 150	-	(248)	-	-	902
Provisions pour pertes de change	2	140	(2)	-	-	140
Provisions pour charges	460	-	(445)	-	-	15
Total provisions pour risques et charges	3 966	4 202	(1 320)	6	-	6 856

4.3.10 Passif - Emprunts et dettes assimilés

En K€	2021.12	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations	2022.12
Emprunts obligataires (1)		7 000	(55)	(1 166)	5 779
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)	14 919	4 091	(2 349)	-	16 661
Dettes financières liées au crédit-bail (3)	1 565	9 411	(1 712)	-	9 263
Avance remboursable BPI (4)	7 085	129	(2 328)	(3 250)	1 636
Intérêts courus sur emprunt	882	218	(17)	-	1 083
Concours bancaires	6 020	72	(6 020)	-	72
Total emprunts et dettes financières	30 471	20 920	(12 481)	(4 416)	34 495

- (1) Les emprunts obligataires ont été souscrits courant octobre 2022 comme présenté dans les faits marquants de l'exercice pour un total de 7 M€. Une partie est remboursable sous forme de BSA, ce qui a été fait pour 1 166 K€ sur l'exercice.
- (2) Les emprunts correspondent à l'emprunt AGATE pour 1 450 K€, aux PGE pour 9 477 K€ et aux emprunts bancaires pour 5 734 K€.
- (3) la société a conclu sur l'exercice des contrats de lease-back avec plusieurs organismes de financement pour un montant total de 9,4 M€ afin de financer notamment les véhicules de démonstration.
- (4) Les avances remboursables correspondent à des avances BPI pour des aides à l'innovation à hauteur de 760 K€, au projet VASCO pour 342 K€, à une avance pour le projet LOGISTIC H2 de l'ADEME de 109 K€ et 424 K€ pour des avances BPI reçues par METALLIANCE. La variation « autres » correspond à un abandon de créance avec retour à meilleure fortune de 3 250 K€ accordé par la BPI.

Echéancier des dettes financières

En K€	2022.12	< 1 an	Plus d'1 an Moins de 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	5 779	347	1 598	3 835
Emprunts auprès des établissements de crédit	16 661	3 707	11 288	1 666
Dettes financières liées au crédit-bail	9 263	1 753	6 029	1 480
Avance remboursable BPI	1 636	1 129	506	
Intérêts courus sur emprunt	1 083	612	471	
Concours bancaires	72	72		
Dettes financières	34 495	7 622	19 892	6 981

4.3.11 Passif - Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs s'élevaient à 22.216 K€ au 31 décembre 2022 contre 17.663 K€ au 31 décembre 2021

4.3.12 Passif - autres dettes et comptes de régularisation

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs et comptes rattachés	22 216	17 663
Clients - Avances et acomptes reçus (1)	9 534	13 635
Dettes sur personnel et organismes sociaux	4 627	4 255
Dettes fiscales	422	461
Produits constatés d'avances (2)	8	5 190
Autres dettes d'exploitation et comptes de régularisation (3)	2 822	3 168
Autres dettes et comptes de régularisation	17 413	26 710
Dettes d'exploitation	39 628	44 332

- (1) Les acomptes reçus permettent de financer les commandes en cours ;
- (2) Les produits constatés d'avances en 2021 intégraient la facturation du sponsoring à hauteur de 4.434 K€ lié au rallye Raid du Dakar 2022 (à l'instar des charges constatées d'avance) ;
- (3) Les autres dettes d'exploitation intègrent notamment 1.900 K€ liés au contrat Reverse Factoring, et le compte courant GAME envers Al Attiya.

5 FLUX DE TRESORERIE

5.1 Tableau de flux de trésorerie

En K€	2022	2021
Résultat net total des entités consolidées	(29 535)	(7 050)
Dotations / Reprises aux amortissements prov. et dépréciations	12 951	5 492
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	19	147
Abandon BPI	(3 251)	
Subv. invest. virées au résuit de l'ex.	(218)	-
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(175)	-
Marge brute d'autofinancement	(20 210)	(1 411)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	3 402	985
- Incidence de la variation des stocks	(975)	(5 561)
- Incidence de la variation des créances clients et comptes rattachés	4 992	(4 730)
- Incidence de la variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 559	9 740
- Incidence de la variation des autres créances et dettes	(5 175)	1 535
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	(16 808)	(427)
Acquisitions d'immobilisations	(11 229)	(12 327)
Cessions d'immobilisations	77	301
Réduction des autres immobilisations financières	785	485
Incidence des variations de périmètre	()	(961)
Opérations internes Haut de Bilan	()	-
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(10 367)	(12 502)
Augmentations / réductions de capital	8 986	11 805
Cessions (acq. nettes d'actions propres)	(28)	(5)
Émissions d'emprunts	20 151	1 689
Remboursements d'emprunts	(6 448)	(2 773)
Variations des subventions d'investissements	85	248
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	22 747	10 964
Variation de change sur la trésorerie (IV)	78	113
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(4 351)	(1 852)
Trésorerie : ouverture	14 448	16 299
Trésorerie : ouverture	14 448	16 299
Trésorerie : clôture	10 096	14 448

5.1.1 Flux de trésorerie générés par l'activité

Les flux de trésorerie générés par l'activité, entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022 sont consommateurs de trésorerie pour 16 808 K€ (malgré une amélioration du BFR pour 3 402 K€)

5.1.2 Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux investissements, entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022 ont consommés 10 367 K€ de trésorerie, principalement liés à la production immobilisée.

Les investissements ont porté sur l'activation de frais de R&D et de prototypes issus des différents programmes menés par le Groupe.

5.1.3 Flux de trésorerie liés aux opérations de financement

Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement ont apporté 22 747 K€ de trésorerie.

- Les augmentations de capital ont apporté 8 986 K€.
- Le remboursement des emprunts bancaires a généré une sortie de trésorerie de 6 448 K€.
- L'émission d'emprunts et de nouveaux contrats de lease-back ont apporté 20.151 K€.
- La cession de titres a consommé 28 K€
- Les subventions reçues s'élèvent à 85 K€.

6 FILIALES ET PARTICIPATION

La liste des principales filiales et participations du groupe est la suivante :

Nom des filiales	Activité	% Capital	Résultats 12/2022
GAUSSIN ASIA PACIFIC *	Activité commerciale	100,00%	31 592
GAUSSIN NORTH AMERICA *	Activité commerciale	100,00%	(499 386)
GAUSSIN H2 RACING - GHR	Activité commerciale	99,90%	(2 588 521)
LEADERLEASE	Location immobilière et mobilière	99,998%	(198 627)
METALLIANCE	Métallurgie	95,74%	43 421
TRIANGLE SERVICE INDUSTRIE	Location de matériel	95,74%	(90 893)
GAUSSIN ADVANCE MOBILITY *	Montage et assemblage de véhicules	49,00%	(2 028 101)
GAUSSIN NEXPORT *	Montage et assemblage de véhicules	49,00%	(648 041)

*Converti au taux de clôture.

7 SITUATION DU GROUPE ET EVOLUTION PREVISIBLE

Le carnet de commandes du Groupe GAUSSIN, hors redevances sur les ventes futures (royalties), s'élève à 130 M€ au 31 décembre 2022 contre 77 M€ au 31 décembre 2021 (+68 %).

Le carnet de commandes au 31 décembre 2022 comprend notamment :

- 455 ATM dont 349 à destination du marché américain - AMAZON et PLUGPOWER -, et 106 pour des acteurs de premier plan des secteurs de la logistique et de la grande distribution avec le distributeur BLYYD ;
- 10 APM pour de nouveaux acteurs du marché américain
- 5 AMDT pour la société QAS QATAR AIRWAYS ;
- 2 MPV pour le client AIRBUS
- 3 TSBM pour UPS.
- Le carnet de commande pour l'activité travaux souterrains et machines spéciales s'établit à 30.3 M€ (hors commandes quasi-fermes et abonnements pour un total 7,2 M€).

Le groupe communique sur un carnet de commandes qui s'étale sur une durée longue, il peut exister soit un décalage, sans remettre en cause le carnet de commandes, soit des annulations totales ou partielles liées à l'activité du client, ce qui aurait alors un impact sur l'activité, les résultats et la situation financière de la Société. Il faut noter par ailleurs que d'une manière générale, la revue du carnet de commandes n'entre pas dans les missions des commissaires aux comptes.

Activité de licences

Le Groupe GAUSSIN déploie le programme Global Licensing dont l'objectif est de construire un réseau mondial de licenciés pour la fabrication locale de l'ensemble des technologies du Groupe. Initiée en 2018 et développée en 2019, GAUSSIN reste par ailleurs confiant dans les perspectives de signatures de licences, particulièrement rentables pour le Groupe. Cette activité, qui permet une production locale des véhicules, s'inscrit par ailleurs pleinement dans les objectifs environnementaux de GAUSSIN.

Perspectives commerciales

GAUSSIN a développé ces dernières années une gamme complète de véhicules et logiciels destinés à 4 secteurs d'activité en pleine croissance : les secteurs portuaire, aéroportuaire, les centres logistiques et les villes intelligentes « smart cities ».

Au-delà de cette diversité sectorielle, un nouvel axe de croissance émerge désormais avec le lancement des véhicules ATM-H2 et APM-H2, fonctionnant à l'hydrogène. Cette énergie, sur laquelle misent beaucoup les pouvoirs publics notamment, devrait contribuer puissamment à l'avenir aux perspectives commerciales du Groupe. L'enjeu, à court terme du moins, n'est cependant pas une cannibalisation des véhicules électriques du Groupe au profit de l'hydrogène. Ce dernier est particulièrement adapté aux distances plus longues tandis que les modèles électriques conviennent aux trajets plus courts. GAUSSIN mise sur la complémentarité des deux types de véhicules et mise sur le développement de l'offre « dual » électrique et hydrogène. GAUSSIN peut compter sur l'avance technologique permise par son pivot stratégique précoce en faveur de la mobilité propre, électrique puis hydrogène, d'autant qu'un véhicule hydrogène est avant tout, fondamentalement, un véhicule électrique, d'un point de vue technologique.

Cette diversification des perspectives commerciales est également territoriale : en renforçant sa présence à l'international, ses partenariats internationaux et sa force commerciale, notamment au Qatar, en Asie et aux États-Unis, le Groupe peut espérer la signature de nouveaux contrats. Cette présence globale limite en outre les risques géopolitiques régionaux, d'autant que GAUSSIN, qui a peu d'intérêts vis-à-vis du marché russe, est faiblement impacté par la guerre en Ukraine.

8 FACTEURS DE RISQUES

Le Groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs, à sa connaissance, hormis ceux-ci-après présentés. Toutefois, ces risques, ou l'un de ces risques ou d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par le Groupe, pourraient avoir un effet négatif sur les activités, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe, ou le cours de ses actions.

Le tableau ci-dessous présente les principaux risques identifiés par le Groupe, la typologie des risques, puis le résumé des différents risques y afférent, ainsi qu'une estimation chiffrée de 1 à 5 de leur probabilité de survenance et de l'ampleur de leur impact négatif potentiel (1 correspondant à une probabilité faible et 5 à une probabilité élevée), cette évaluation étant nette des mesures d'atténuation des risques. La dernière colonne présente une note totale résultant de la multiplication de l'indice de probabilité par l'indice d'impact reflétant la criticité de ces risques pour le Groupe, la criticité totale se situant entre 1 et 25 (1 correspondant à une criticité faible et 25 à une criticité élevée). Dans chacune des six catégories susmentionnées, les risques ont été classés en fonction de cette classification, les risques avec la probabilité de survenance la plus élevée et l'impact négatif le plus élevé étant hiérarchisés de manière décroissante.

A la première ligne du tableau :

- P : indique la probabilité d'occurrence du risque ;
- I : indique l'impact négatif que pourrait avoir la réalisation du risque sur le Groupe;
- C : indique la criticité totale du risque pour le Groupe.

Typologie du risque	Réf.	Résumé du risque	P	I	C
Risques opérationnels	8.1.1	Risques liés à notre site de production situé à Héricourt et au développement d'un nouveau site d'assemblage dans la Zone Franche Régionale du Qatar et à Saint Vallier	4	5	20
	8.1.2	Risques liés à l'inflation et à la rupture des chaînes d'approvisionnement de composants et de matières premières nécessaires à la production de véhicules logistiques hautement technologiques	5	5	25
	8.1.3	Risque lié au système d'informations, outil clef de la réussite des activités du Groupe, notamment en matière de recherche et développement	4	5	20
	8.1.4	Risque de dépendance vis-à-vis de dirigeants et salariés clés pour la poursuite du développement des produits technologiques du groupe et des processus de commercialisation, notamment dans les pays à forte croissance	4	3	12
	8.1.5	Risque lié au paysage concurrentiel dynamique sur les marchés du véhicule portuaire, aéroportuaire, logistique et de smart cities où s'affronte un grand nombre de concurrents	3	4	12
	8.1.6	Risques à l'obsolescence des technologiques du Groupe	3	3	9
Risques juridiques	8.2.1	Risques liés à la perte d'un brevet ou à l'utilisation par un concurrent, des technologies brevetées du Groupe	4	5	20
	8.2.2	Risques de litiges	4	4	16
	8.2.3	Risques fiscaux	3	4	12
Risques Financiers	8.3.1	Risque de rentabilité	5	4	20
	8.3.2	Risque de liquidité	4	4	16
	8.3.3	Risque de change	4	3	12
	8.3.4	Risque de crédit	2	5	10
	8.3.5	Risques liés à la sous-traitance	1	2	2
	8.3.6	Risque de dilution des actionnaires	4	2	8

8.1 Risques opérationnels

8.1.1 Risques liés à notre site de production situé à Héricourt, au développement d'un site d'assemblage dans la Zone Franche Régionale du Qatar et à Saint Vallier.

Le Groupe, au travers de la société LEADERLEASE et ses filiales SCI Hall 7, SCI Hall 8, SCI Hall 9bis et SCI des Grands Vergers, détient en propre ses bâtiments industriels et installations de productions, de tests et démonstration. Ces immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour 2.717 K€.

La perte de l'utilisation d'une partie ou de la totalité de ces installations pour une période prolongée en raison d'un incident sur ce site, tel qu'un incendie, un conflit de travail, une catastrophe naturelle, ou tout autre motif, peut avoir d'importantes répercussions négatives sur notre relation client et, a fortiori, sur l'activité, la situation financière ou les résultats d'exploitation du Groupe.

En décembre 2019, GAUSSIN a décidé de créer une activité d'assemblage dans la nouvelle Zone Franche Régionale du Qatar avec la constitution d'un centre d'excellence sur les batteries, l'hydrogène et les véhicules autonomes. La localisation d'un

site industriel en Zone Franche Régionale du Qatar devrait faciliter au Groupe l'accès au marché local et régional et permettre d'optimiser sa chaîne logistique dans le cadre de son fort développement dans les pays du Golfe arabo-persique.

En 2022, le Groupe a décidé d'ajouter de nouvelles lignes d'assemblage sur le site de METALLIANCE en prenant en location de nouveaux locaux. Ce site devrait être opérationnel en 2024 et est dédié à l'assemblage des véhicules APM et ATM.

Le lancement d'un nouveau site de production est un processus couteux, long et complexe faisant intervenir de nombreux paramètres. La survenance de certains événements imprévus pourrait entraîner des coûts supplémentaires, des retards dans le calendrier raisonnablement fixé par le Groupe ou une suspension voire l'abandon du projet envisagé. Le lancement de ce nouveau site de production nécessitera d'obtenir au préalable les financements adéquats.

Une fois le nouveau site de production opérationnel, le Groupe pourrait également se heurter à des difficultés pour recruter les salariés chargés de gérer l'unité de développement industriel et pour parvenir à une utilisation optimum de l'unité.

8.1.2 Risques liés à la rupture des chaînes d'approvisionnement de composants et de matières premières nécessaires à la production de véhicules logistiques hautement technologiques

Le Groupe est spécialisé dans la conception et l'assemblage de véhicule de manutention hautement technologiques. L'approvisionnement en matières premières et en composant pour la production de ses véhicules a représenté, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, 33.9 millions d'euros de dépenses. Ces achats de matières premières et de composants tiennent une place prépondérante dans le savoir-faire industriel et dans la rentabilité du Groupe.

La pénurie des composants a eu un impact significatif sur l'activité du groupe au cours de l'exercice, dans la mesure où elle a provoqué une baisse de la productivité, des difficultés d'approvisionnement, une augmentation des coûts d'approvisionnement et des retards dans les délais de livraison.

S'il n'existe toutefois pas de risques majeurs de dépendance aux fournisseurs, certains composants des véhicules ne sont proposés que par peu de fournisseurs tiers et, si la chaîne d'approvisionnement est interrompue, il est possible que le Groupe ne puisse pas se procurer de nouveaux équipements suffisamment rapidement pour répondre à la demande.

En conséquence, le Groupe a pour politique interne de diversifier autant que possible ses sources d'approvisionnement. De plus, afin de réduire sa dépendance envers une matière première ou un fournisseur donné, l'équipe de recherche et développement du Groupe s'est attachée à développer une technique de fabrication impliquant autant que possible des produits standards et interchangeables.

Au-delà de sa politique de diversification de ses approvisionnements, le Groupe mesure l'aptitude des fournisseurs et partenaires à répondre de façon pérenne aux attentes du Groupe en termes de capacité et de respect des exigences logistiques, économiques et qualitatives. Notre société entend assurer la continuité de son activité, même en cas de pénurie prolongée, en maintenant la production et en gérant son carnet de commandes.

8.1.3 Risque lié au système d'informations, outil clef de la réussite des activités du Groupe, notamment en matière de recherche et développement

Le développement des produits du Groupe se fait, en interne ou au travers de partenariats. Cette recherche et développement nécessite de disposer d'outils informatiques performants et notamment de logiciels de conception d'ingénierie spécialisés.

Ces processus de développement de technologies et de produits nécessitent de disposer d'un système d'informations de pointe, fiable et disponible sans interruption.

Si la Société cesse de disposer de ces outils informatiques performants, sa capacité à mener des activités de recherche et développement, ainsi que de production-commercialisation de ses produits serait fortement impactée.

La direction du Groupe est donc particulièrement attentive à son système d'information et un ensemble de dispositions a été déployé pour en assurer sa sécurité. En outre, afin de pallier un aléa majeur, les plans de gestion de crise sont en place et ont fait l'objet d'un audit par la direction.

8.1.4 Risque de dépendance vis-à-vis de dirigeants et salariés clés pour la poursuite du développement des produits technologiques du groupe et des processus de commercialisation, notamment dans les pays à forte croissance

Le succès du Groupe dépend largement de l'implication et de l'expertise de ses dirigeants et de son personnel qualifié. Le Groupe pourrait perdre des collaborateurs clés et ne pas être en mesure d'attirer de nouvelles personnes qualifiées. Les collaborateurs clefs identifiés par le Groupe sont à ce jour, le Président Directeur Général, le Directeur général, le Directeur de la recherche et développement.

Le départ d'un ou plusieurs membres du Comité de Direction ou d'autres collaborateurs clés du Groupe pourrait entraîner :

- des pertes de savoir-faire et la fragilisation de certaines activités, d'autant plus forte en cas de transfert à la concurrence ; ou
- des carences en termes de compétences techniques pouvant ralentir l'activité et pouvant altérer, à terme, la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs.

Le Groupe aura par ailleurs besoin de recruter de nouveaux dirigeants, commerciaux et du personnel qualifié pour le développement de ses activités.

Le départ non prévu de tout membre clé de l'équipe de gestion ou de direction pourrait compromettre la réalisation de la stratégie du Groupe.

De plus, en raison du caractère spécialisé et technique du secteur d'activité du Groupe, ses performances futures dépendent du service continu du personnel qualifié pour la gestion et les opérations techniques de recherche et développement, production, marketing et d'assistance (ainsi que de l'aptitude du Groupe à les attirer et à les retenir), car ces personnes sont nécessaires à la mise en œuvre efficace des stratégies opérationnelles du Groupe.

8.1.5 Risque lié au paysage concurrentiel dynamique sur les marchés du véhicule portuaire, aéroportuaire, logistique et de smart cities où s'affronte un grand nombre de concurrents

Le Groupe agit dans un environnement commercial extrêmement compétitif. Dans de nombreux cas, ses concurrents sont plus importants, ont plus de parts de marché, disposent de plus de ressources financières et marketing, sont moins endettés, sont plus flexibles au niveau de leurs tarifs, et bénéficient d'un coût du capital plus bas. Ces facteurs peuvent leur permettre d'offrir aux clients des secteurs portuaires, aéroportuaires, logistiques et de *smart cities*, des véhicules à des tarifs ou des prix inférieurs aux nôtres.

Si le Groupe n'était pas capable de faire face à la concurrence pour gagner de nouvelles parts de marché ou fournir des produits et services à des prix attractifs pour ses clients actuels ou potentiels, sa situation financière pourrait être négativement impactée.

8.1.6 Risques à l'obsolescence des technologiques du Groupe

Dans le secteur des transports, et plus particulièrement dans le secteur de la manutention, les technologies sont amenées à évoluer vers plus de complexité et la non-maîtrise de nouvelles technologies pourrait affecter significativement l'activité, les perspectives, la situation financière, les résultats et le développement du Groupe.

Les acteurs doivent proposer aujourd'hui des produits hautement technologiques, de plus en plus automatisés, avec des taux de disponibilité maximum. Ils doivent également s'adapter aux demandes des clients pour des produits utilisant de moins en moins d'énergies fossiles.

Le développement de ces produits nécessite de réaliser des investissements conséquents en recherche développement, de déposer des brevets, et de produire des prototypes permettant d'éprouver les différentes technologies mises au point.

L'accélération du rythme des innovations entraîne toutefois un risque de dépassement de certaines technologies mises au point récemment. Au fur et à mesure du développement de nouveaux produits, les anciennes gammes, ou mêmes des gammes plus récentes peuvent se révéler obsolètes.

Néanmoins, avec la capitalisation et l'exploitation d'un savoir-faire historique, le Groupe estime avoir non seulement démontré sa capacité à intégrer des technologies multiples mais surtout à proposer au marché de véritables ruptures entre les technologies traditionnellement utilisées et les technologies innovantes. La société GAUSSIN, du fait de la TUP de sa filiale BATTERIE MOBILE intervenu le 31/07/2020, a poursuivi l'activité de recherche et développement en vue de la réalisation et la commercialisation de moteurs électriques, hydrogènes ou hybrides pour véhicules lourds, reposant sur les techniques des batteries ou de la pile à combustible, pouvant ainsi soit compléter, soit substituer l'offre de motorisations thermiques.

Un programme de standardisation et de modularité a été lancé depuis 2007 afin d'utiliser au maximum les sous-ensembles éprouvés, connus et certifiés par le marché pour proposer de nouvelles fonctionnalités. Le Groupe intègre et maîtrise les métiers dans les domaines hydrauliques, électroniques, informatique embarquée, mécatroniques, depuis des décennies.

8.2 Risques juridiques

8.2.1 Risques liés à la perte d'un brevet ou à l'utilisation par un concurrent, des technologies brevetées du Groupe

- a) Risques liés aux brevets détenus par le Groupe, et notamment, leur durée, leur contestation ou leur violation potentielle par des concurrents

Le Groupe maintient une stratégie fondée sur l'innovation, en poursuivant des investissements de R&D, afin de conserver cet atout différenciateur par rapport à certains de ses compétiteurs et à consolider les barrières à l'entrée sur ses principaux marchés.

Le Groupe développe par ailleurs depuis 2018 un nouveau business model en concédant des licences pour la fabrication de ses véhicules par des entreprises tierces, au plus proche des différents marchés. Par exemple, le Groupe a concédé une licence à STELS en 2018 portant sur l'utilisation des process de production, l'usage de la marque et brevets GAUSSIN pour la fabrication de l'AGV PERFORMANCE FULL ELEC pour le port de Singapour. La stratégie d'octroi de contrats de licences repose essentiellement sur le savoir-faire et les brevets du Groupe GAUSSIN dans le domaine des véhicules autonomes.

Le Groupe bénéficie d'un solide portefeuille de titres de propriété intellectuelle (54 brevets déposés), dont 20 brevets détenus par le sous-groupe METALLIANCE.

À la connaissance du Groupe, sa technologie est à ce jour efficacement protégée par les brevets et les demandes de brevets qu'elle a déposés ou sur lesquels elle dispose d'une licence exclusive.

Cependant, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de maintenir la protection de ses droits de propriété intellectuelle et, par là-même, perdre son avantage technologique et concurrentiel.

En premier lieu, le Groupe pourrait rencontrer des difficultés dans le cadre du dépôt et de l'examen de certaines de ses demandes de brevets, de marques ou d'autres droits de propriété intellectuelle. En effet, au moment du dépôt d'une demande de brevet, d'autres brevets peuvent constituer une antériorité opposable même s'ils ne sont pas encore divulgués. Par ailleurs, l'état de l'art antérieur peut également constituer une antériorité opposable à un brevet. Il n'existe donc aucune certitude que les demandes actuelles et futures de brevets, marques et autres droits de propriété intellectuelle du Groupe donneront lieu à des enregistrements.

En deuxième lieu, les droits de propriété intellectuelle du Groupe offrent une protection d'une durée qui peut varier d'un territoire à un autre (cette durée est par exemple, en matière de brevet, de 20 ans à compter de la date de dépôt des demandes de brevet en France et en Europe).

En troisième lieu, la seule délivrance d'un brevet, d'une marque ou d'autres droits de propriété intellectuelle n'en garantit pas la validité, ni l'opposabilité. En effet, les concurrents du Groupe ou des tiers pourraient à tout moment contester la validité ou l'opposabilité des brevets, marques ou demandes y afférents du Groupe devant un tribunal ou dans le cadre d'autres procédures spécifiques, ce qui, selon l'issue desdites contestations, pourrait réduire leur portée, aboutir à leur invalidité ou permettre leur contournement par des concurrents ou des tiers. De plus, des évolutions, changements ou des divergences d'interprétation du cadre légal régissant la propriété intellectuelle en Europe, aux Etats-Unis ou dans d'autres pays pourraient permettre à des concurrents ou des tiers d'utiliser les inventions ou les droits de propriété intellectuelle du Groupe, de développer ou de commercialiser les produits du Groupe ou ses technologies sans compensation financière. En outre, il existe encore certains pays qui ne protègent pas les droits de propriété intellectuelle de la même manière qu'en Europe ou aux Etats-Unis, et les procédures et règles efficaces nécessaires pour assurer la défense des droits du Groupe peuvent ne pas exister dans ces pays. Il n'y a donc pas de certitude que les brevets, marques et autres droits de propriété intellectuelle du Groupe, existants et futurs, ne seront pas contestés, invalidés ou contournés ou qu'ils procureront une protection efficace face à la concurrence et aux brevets de tiers couvrant des inventions similaires.

b) Risques technologiques

Avec la capitalisation et l'exploitation d'un savoir-faire historique, le Groupe estime avoir non seulement démontré sa capacité à intégrer des technologies multiples mais surtout à proposer au marché de véritables ruptures entre les technologies traditionnellement utilisées et les technologies innovantes.

Un programme de standardisation et de modularité a été lancé depuis 2007 afin d'utiliser au maximum les sous-ensembles éprouvés, connus et certifiés par le marché pour proposer de nouvelles fonctionnalités. La Société intègre et maîtrise les métiers dans les domaines hydrauliques, électroniques, informatique embarquée, mécatroniques, depuis des décennies. Cette expertise est l'essence même de son image de marque et de sa réputation à relever avec succès les défis technologiques.

C'est pourquoi le Groupe maintient une stratégie fondée sur l'innovation, en poursuivant des investissements de R&D, afin de conserver cet atout différenciateur par rapport à certains de ses compétiteurs et à consolider les barrières à l'entrée sur ses principaux marchés. Ce savoir-faire se matérialise aujourd'hui, par l'existence d'un parc conséquent de véhicules fonctionnant parfaitement dans différents pays du monde et d'un solide portefeuille de titres de propriété intellectuelle (54 brevets déposés). Sur la protection de la propriété intellectuelle se reporter au paragraphe 4.3.2 ci-dessus.

Toutefois, les technologies sont amenées à évoluer vers plus de complexité et la non-maîtrise de nouvelles technologies pourrait affecter significativement l'activité, les perspectives, la situation financière, les résultats et le développement de la Société. Dans le cadre de la préparation de ses comptes 2018, le Groupe a passé en revue ses actifs immobilisés et a constaté des dépréciations complémentaires de 5,8 M€ concernant notamment des véhicules prototypes ATM, AIV et ATT.

8.2.2 Risques de litiges

Les litiges que le Groupe peut rencontrer peuvent être de nature commerciale, sociale ou liés à la propriété intellectuelle ou aux produits.

Parmi les contentieux susceptibles d'avoir un impact financier important pour le Groupe figurent les contentieux commerciaux ou liés à la qualité des produits. Les matériels fabriqués par le groupe mettent en œuvre des technologies complexes telles que l'hydraulique ou l'électronique embarquée. Malgré les moyens importants mis en œuvre, le Groupe ne peut garantir que des retards ou des erreurs de conception, de développement industriel ou de défaut d'assemblage n'interviendront pas sur les gammes existantes ou futures. Si de tels cas devaient se révéler, ils impacteraient les résultats et la position financière du Groupe.

Lorsque le Groupe fait face à un litige, une provision comptable est constituée lorsqu'une charge est probable conformément à l'article L.123-20 alinéa 3 du Code de commerce.

Sur 2022, Gaussin a initié une procédure d'arbitrage suite à la dénonciation sans concertation le 14 octobre 2022 par Charbone Hydrogene de l'accord de licence de mai 2022 d'une durée de 20 ans et qui portait sur l'assemblage local et la commercialisation de véhicules APM et ATM zéro émission au Canada. La réclamation porte sur 14,1 M\$ CAD.

8.2.3 Risques fiscaux

Le Groupe opère dans de nombreux pays relevant de régimes fiscaux différents. Le risque fiscal est le risque associé à des changements de lois et règlements, à l'interprétation desdites lois et règlements et à l'évolution de la jurisprudence en matière d'application des règles fiscales.

Compte tenu des évolutions constantes de ces règles fiscales, le groupe ne peut garantir de manière absolue que ses interprétations ne seront pas remises en cause, avec des conséquences négatives sur sa situation financière ou ses résultats.

Le groupe, soucieux de se conformer aux lois et règlements fiscaux en vigueur localement, s'appuie sur des experts externes pour veiller au respect de ses obligations en la matière et ainsi limiter le risque fiscal à un niveau raisonnable et habituel.

Pour financer ses activités, le Groupe bénéficie également, via la Société, du dispositif fiscal incitatif appelé Crédit d'Impôt Recherche (le « CIR ») prévu à l'article 244 quater B du CGI, qui prévoit un mécanisme d'incitation fiscale au développement de l'effort de recherche scientifique et technique des entreprises françaises par voie d'octroi d'un crédit d'impôt. Les dépenses de recherche éligibles au CIR incluent, notamment, les salaires et rémunérations des chercheurs et techniciens de recherche, les amortissements des immobilisations affectées à la réalisation d'opérations de recherche, les prestations de services sous-traitées à des organismes de recherche agréés (publics ou privés) et les frais de prise et de maintenance des brevets.

Les montants comptabilisés par le Groupe au titre du CIR en 2022 sont de 1 112 K€.

La Société doit justifier sur demande de l'Administration fiscale française du montant de la créance de CIR et de l'éligibilité des travaux pris en compte pour bénéficier du dispositif. L'Administration fiscale recommande aux sociétés de constituer un guide comprenant les justificatifs nécessaires au contrôle de ce crédit d'impôt. Il ne peut être exclu que les services fiscaux remettent en cause les modes de calcul des dépenses de recherche et développement retenus par la Société pour la détermination des montants du CIR. Le risque d'une contestation de ce CIR ne peut donc être écarté (étant précisé que le droit de reprise s'exerce jusqu'à la fin de la troisième année suivant celle du dépôt de la déclaration spéciale prévue pour le calcul du crédit d'impôt recherche).

Cependant, si le CIR était remis en cause par un changement de réglementation, d'interprétation ou par une contestation des services fiscaux alors même que la Société se conforme aux exigences de documentation et d'éligibilité des dépenses, cela pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats, la trésorerie, la situation financière et les perspectives du Groupe.

Le 04 octobre 2022, la société GHR a reçu un avis de vérification de comptabilité en matière de TVA portant sur la période du 08/12/21 au 31/05/22. A la clôture, le contrôle est terminé et a fait l'objet d'un redressement non significatif.

La société Metalliance a fait l'objet d'une vérification de la comptabilité sur la période 2015/2017 à l'issue de laquelle des rappels de crédits d'impôt recherche avaient été notifiés pour 307 K€. Les conséquences définitives de ce contrôle ont été enregistrées sur cet exercice en charges exceptionnelles pour 217 K€.

8.3 Risques Financiers

8.3.1 Risque de rentabilité

Depuis 2015, le Groupe a constaté une majorité de pertes au niveau consolidé. Ainsi, le Groupe a enregistré aux 31 décembre 2019, 2018, 2017, 2016 et 2015 dans ses comptes consolidés, des pertes comptables s'élevant respectivement à (2.891 K€), (14.030 K€), (16.872 K€), (18.905 K€), (10.260 K€).

Cette situation s'est améliorée en 2020 en dégageant un résultat bénéficiaire de 1.282 K€ mais les résultats 2021 et 2022 sont à nouveau déficitaires (7.313 K€ et 29 718 K€). De plus, le groupe doit encore investir significativement au cours des prochaines années dans ses activités de recherches et développement et dans l'outil de production.

Dans cette hypothèse, le Groupe pourrait avoir à rechercher des financements nouveaux via des opérations d'augmentation de capital auprès d'investisseurs privés français ou étrangers pour poursuivre son développement. Le Groupe pourrait également rechercher à se financer par la souscription d'emprunts bancaires, obligataires ou autres financements par la dette ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les résultats du Groupe et accroître encore son endettement.

8.3.2 Risque de liquidité

Le groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité en réalisant des prévisions de trésorerie pour les 12 prochains mois.

Le groupe devra vraisemblablement faire appel à de nouveaux financements externes afin de poursuivre les investissements nécessaires à la finalisation des technologies en cours de développement et de pouvoir honorer son carnet de commandes du fait de l'augmentation de son besoin en fonds de roulement.

Les comptes du Groupe sont ainsi présentés selon le principe de la continuité d'exploitation.

Dans l'éventualité où de nouveaux financements ne seraient pas réalisés avant la fin de l'exercice 2023, le principe retenu pour l'établissement des comptes, basé sur la continuité d'exploitation, pourrait s'avérer inapproprié.

Le groupe a cependant réalisé une augmentation de capital en avril 2023 pour 15 M€ et une conversion d'emprunt obligataire pour 2.24 M€.

8.3.3 Risque de change

Du fait de son implantation internationale, le Groupe est exposé aux fluctuations des devises étrangères avec d'une part, un risque de transaction et d'autre part un risque lié à la conversion des comptes en euro (devise de *reporting* du Groupe)

Le risque de change est fondé sur les ventes et les flux de redevance majoritairement facturés en USD notamment sur les produits portuaires, avec pour corollaire des approvisionnements majoritairement facturés en euros.

Les créances et dettes en devises sont converties chaque mois au taux du mois M-1 publié au Journal Officiel dans leurs devises respectives. Ces devises sont réévaluées à chaque arrêté au cours à la date de clôture des comptes.

8.3.4 Risque de crédit

La clientèle du Groupe n'est pas encore suffisamment variée pour que le Groupe puisse considérer que le risque de contrepartie ne soit pas significatif.

Ainsi pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les créances clients ont été dépréciées de 988 K€, soit 6% des créances clients.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020, les créances client ont été dépréciées de 652 k€ et 931 k€ (provisions pour créances douteuses), soit 3% et 6% des créances clients. Sur l'exercice clos le 31 décembre 2022, les pertes sur créances irrécouvrables se sont élevées à 0 k€ contre 280 k€ en 2021. L'essentiel de ces pertes était provisionné. Le Groupe apporte une attention particulière au recouvrement de ses créances.

Les services administratifs de la société GAUSSIN assurent le traitement des opérations de relance et de recouvrement.

8.3.5 Risques liés à la sous-traitance

A la date du présent rapport, le groupe GAUSSIN n'est pas confronté à une véritable dépendance vis-à-vis de l'un de ses fournisseurs ou sous-traitants.

Le groupe se fixe comme ligne directrice de diversifier ses sources d'approvisionnement pour chacun de ses composants et /ou matières premières pour éviter tout risque de dépendance.

8.3.6 Risque de dilution des actionnaires

La stratégie du Groupe est une stratégie basée sur la croissance et le développement des différentes gammes de véhicules. Cette stratégie nécessite des fonds importants, notamment pour la recherche et développement et l'installation d'une nouvelle ligne de production au Qatar. L'appel de fonds auprès du marché est un des moyens utilisés par le Groupe, par la réalisation d'augmentation du capital de la Société, au moyen d'offres publiques ou par placements privés.

Si un actionnaire ne souscrivait pas ou ne pouvait pas souscrire en cas de placement privé, à une augmentation de capital de la Société, il s'exposerait à un risque de dilution de sa participation dans le capital.

9 EFFECTIF SALARIE MOYEN DU GROUPE

L'effectif salarié moyen du groupe pris dans le sens des sociétés consolidées suivant la méthode de l'intégration globale ressort à 324 personnes au 31 décembre 2022 dont 40 intérimaires.

10 ACTIVITES DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société GAUSSIN SA poursuit sa politique de dépôt de brevets et marques afin de protéger les intérêts du groupe en matière de propriété industrielle. La création de la société BATTERIE MOBILE au premier semestre 2012, filiale à 100% de GAUSSIN, dont l'objet social porte sur la recherche-développement et la réalisation de moteurs électriques ou hybrides pour véhicules lourds, reposant sur les techniques des batteries ou de la pile à combustible en collaboration avec le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), a élargi l'activité de R&D du Groupe GAUSSIN. Cette société a été tупée le 31/07/2020.

La société a continué les projets de R&D afin de développer des innovations technologiques nécessaires à une stratégie industrielle pro cursive.

11 EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRÊTE DES COMPTES ANNUELS

11.1 AUGMENTATION DE CAPITAL

Le 15/03/2023, la société a réalisé une nouvelle augmentation de capital réservée au profit de TABLON S.A., société d'investissement de CSG Czechoslovak Group (CSG), d'un montant de 15 M€, par la création de 7 425 742 actions.

Les accords prévoient également la faculté pour le souscripteur de participer à la prochaine augmentation de capital dans la limite des actions disponibles, le droit de demander la nomination de la moitié des administrateurs au Conseil d'Administration de GAUSSIN tant que le souscripteur disposera d'au minimum 15 % du capital social de GAUSSIN ou qu'il sera l'actionnaire détenant individuellement la participation la plus élevée dans GAUSSIN, ainsi qu'un engagement du souscripteur de conserver les actions pendant une durée de 2 ans.

Elle a également terminé la conversion des BSA pour 2 239 990 € par la création de 917 500 actions.

11.2 Nomination de Sophie BURCKLEN au Conseil d'Administration de METALLIANCE

Sophie Burcklen, titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'École Polytechnique Féminine - option Ingénierie d'Affaires, a commencé sa carrière de la société de conseil Accenture, principalement sur des projets de transformation Supply Chain et implémentation d'ERP de 1998 à 2013, puis a occupé jusqu'en août 2022 le poste d'Integration Manager en charge des opérations du département Enterprise Applications Services chez Richemont (Cartier, Van Cleef..). Sophie Burcklen a travaillé à Paris, Singapour et depuis 2013 en Suisse, où elle exerce depuis septembre 2022 son activité de consultante indépendante en organisation et stratégie IT.

Son expertise autour de global template Supply Chain et IT lui permet d'accompagner aussi bien des grands projets de transformation dans des multinationales que d'apporter les meilleures pratiques aux PME. Par ailleurs, elle passe actuellement son certificat d'administrateur à SciencesPo Paris.

Elle apportera au sein du conseil d'administration une excellente compréhension et expérience des défis informatiques et technologiques auxquels les entreprises sont confrontées aujourd'hui ainsi que les bonnes pratiques apprises à Sciences Po sur les attentes et le rôle du conseil d'administration et les enjeux CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) à venir.

11.3 Emission de BSA au profit d'Amazon

Lors de son AGE qui s'est tenue le 07 mars 2023, les actionnaires ont approuvé la résolution permettant à Amazon de recevoir 7.612.656 bons de souscription d'actions (BSA), suite à la commande par Amazon de 329 tracteurs de parc GAUSSIN.

Les BSA émis "ne constituent pas un investissement direct ou une acquisition d'actions Gaussin par Amazon", précise encore le constructeur : ils auront "une durée de vie de 10 ans à compter de la date de leur émission" et seront exerçables "par trois tranches successives en fonction des paiements effectués par Amazon à Gaussin au titre des commandes pendant cette durée". Amazon a souscrit à ces BSA le 8 mars 2023.

11.4 Reprise des actifs de la société NAVYA

GAUSSIN s'est associé avec le groupe japonais MACNICA pour reprendre les actifs de NAVYA, leader français spécialisé dans la fourniture de systèmes de mobilité autonome, en redressement judiciaire. La décision a été rendue le 18 avril 2023 par le tribunal de commerce de Lyon. La coentreprise créée à cette occasion « GAUSSIN MACNICA MOBILITY » sera détenue à 51 % par GAUSSIN et à 49 % par MACNICA. Basée en France, elle est présidée par Christophe Gaussin, PDG de GAUSSIN, tandis que Jean-Claude Bailly, jusqu'alors Vice-Président Exécutif de GAUSSIN, en sera le CEO.

11.5 Nouvelle commande

Une nouvelle commande de 6 ATM FULL ELEC a été passée le 10 mars 2023 par le groupe ROBERT, fournisseur de solution logistiques en Amérique du Nord et principalement au Québec et en Ontario.

12 INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Actionnaires identifiés	2022.12	
	Nombre d'actions	% de capital
Christophe GAUSSIN (1)	1 727 520	6,05%
Volker BERL	226 840	0,79%
Martial PERNICENI (2)	97 320	0,34%
Damien PERSONENI	401	0,00%
Sous-total membres du Conseil d'administration	2 052 081	7%
Actionnaires au porteur	25 279 460	88,57%
Autres actionnaires nominatifs	620 619	2,17%
Personnel - attributions actions gratuites	575 210	2,02%
Auto détention (contrat de liquidités) (3)	15 252	0,05%
Totaux	28 542 622	100%

(1) Détention directe et indirecte via la société OS-ORIZON (ex Milestone), détenue à 100%

(2) Détention directe et indirecte via la société ACL

(3) Actions détenues par le contrat de liquidité au 31/12/2022

13 INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice 2022, l'entité présentant les états financiers a eu les transactions suivantes avec des entités ou des personnes liées :

PARTIES LIEES	ANNEE 2022		ANNEE 2021	
	Montants attribués	Montants Bruts versés	Montants attribués	Montants Bruts versés
REMUNERATIONS				
Membres des Conseils d'Administration				
En euros				
Rémunérations des mandataires sociaux				
Rémunérations fixes	535 604 €	535 508 €	464 366 €	517 561 €
Rémunérations variables			- €	- €
Total rémunérations des mandataires sociaux	535 604 €	535 508 €	464 366 €	517 561 €
Rémunération à raison des mandats des administrateurs				
GAUSSIN SA	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €
Autres sociétés contrôlées	18 000 €	36 000 €	18 000 €	- €
Total rémunérations à raison des mandats des administrateurs	98 000 €	116 000 €	98 000 €	80 000 €
Autres rémunérations				
Avantage en nature			1 955 €	1 955 €
Total Autres rémunérations	- €	- €	1 955 €	1 955 €
Charges patronales	302 075 €	309 024 €	777 704 €	783 151 €
COÛT DE LA REMUNERATION	935 679 €	960 531 €	1 342 025 €	1 382 667 €
Engagement Indemnités de non concurrence des mandataires sociaux	1 118 914		1 246 288 €	
Nombre de stock option GAUSSIN NORTH AMERICA attribués			15 000	
Nombre d'actions gratuites attribuées			349 285	
Nombre d'actions gratuites acquises	70 785	70 785	259 500	259 500
Total nombre d'actions gratuites GAUSSIN SA	70 785	70 785	608 785	259 500
ENTITE LIEE	Montants en charge/produit	Montants versés/encaissés	Montants en charge/produit	Montants versés/encaissés
Etudes	- 1 820 799 €	- 1 750 000 €	- 1 867 588 €	- 2 032 966 €
Véhicules produits	- €	- €	58 851 €	58 851 €
Véhicules charges	- €	- €	2 734 €	- €
Assurances	- 418 999 €	- 433 859 €	- 178 803 €	- 201 804 €
Locations	- 21 208 €	- 19 577 €		
Prestations informatiques et marketing	- 1 696 401 €	- 2 259 202 €	- 1 277 726 €	- 1 720 520 €
Newage consulting	- 81 069 €	- 87 822 €	- 100 203 €	- 93 116 €
Charges d'honoraires	- 5 000 €	- 1 200 €		
Refacturation frais net GAUSSIN Advance Mobility			- 244 000 €	
Total ENTITES LIEES	- 4 043 476 €	- 4 551 660 €	- 3 606 735 €	- 3 989 555 €

Relations avec OS-ORIZON (ex MILESTONE Factory) (société détenue à 100% par Christophe GAUSSIN) :

Un contrat de prestation de service a été conclu entre OS-ORIZON et la société Gaussin portant sur les prestations de conseils techniques, commerciaux, informatiques, d'ingénierie et de simulation, notamment dans les domaines :

- Des véhicules à l'hydrogène ;
- Des véhicules à batterie électriques ;
- Des véhicules autonomes ;
- Des écosystèmes logiciels de fleet management des véhicules avec leur cadre de travail (interactions avec les grues portuaires).

La société OS-ORIZON facture ses prestations aux frais réels augmentés d'un cost plus de 10%. Elle bénéficie également d'un acompte payé d'avance.

Les prestations facturées par OS-ORIZON impactent les comptes consolidés 2022 à hauteur de 1.821 K€ pris en charge par GAUSSIN. : La société GAUSSIN a également versé un acompte de 1.013 K€ pour les prestations D'OS-ORIZON 2023.

Relations avec NEWAGE (société détenue à 100% par Volker BERL) :

Un contrat de prestations de service a été conclu entre Volker BERL, administrateur de la société GAUSSIN et la société NEW AGE, dans laquelle il est président, portant sur des prestations de conseils commerciaux et financiers.

La prestation facturée par NEW AGE impacte les comptes consolidés de l'exercice 2022 de 82 K€ pris en charge par GAUSSIN NORTH AMERICA.

Prêts de consommation :

La société GAUSSIN a prêté 1 action de la société LEADERLEASE à chacun des administrateurs de la société LEADERLEASE (CHRISTOPHE GAUSSIN, VOLKER BERL et MARTIAL PERNICENI), gratuitement et jusqu'à la fin de leur mandat d'administrateur.

14 AUTRES INFORMATIONS SUR LES COMPTES CONSOLIDES

14.1 Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société

La société GAUSSIN SA lie intimement sa performance économique à sa performance environnementale et sociale.

Engagé dans la réduction de son empreinte environnementale, la société GAUSSIN a l'ambition de figurer parmi les entreprises exemplaires en la matière et souhaite par ses produits permettre à ses clients de tendre vers une réduction rapide de leur empreinte environnementale.

14.2 Politique de la société en matière d'égalité professionnelle et salariale

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-1 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration a délibéré sur la politique de la Société, au cours de l'exercice écoulé, en matière d'égalité professionnelle entre hommes et femmes, sur la base des indicateurs relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes mentionnés au premier alinéa de l'article L. 2312-18 du code du travail et à l'article L. 1142-8 du même code.

La répartition des hommes et des femmes dans la Société est majoritairement masculine et homogène dans l'ensemble des filières.

Une majorité d'hommes se retrouve dans les fonctions managériales.

La Société étant particulièrement attachée à l'égalité de traitement entre hommes et femmes, elle poursuit une politique de promotion égalitaire.

14.3 Opérations de rachat et de vente d'actions

Conformément à l'article L. 225-211 du Code de Commerce, nous vous rendons rendu compte des opérations d'acquisition d'actions réalisées au titre de l'article L.225-209 du Code de Commerce.

Les opérations susvisées ont été réalisées au titre du contrat de liquidité confié à la société Invest Sécurité, en application des délégations confiées au conseil d'administration.

Au 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Solde en espèces du compte de liquidité : 12.623 € ;
- 15.252 actions de 1 € de nominal, valorisés 58 004 € à la valeur d'achat.

14.4 Plan de stock-options - Plan d'attribution d'actions gratuites - Participation des salariés

Conformément à l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, nous vous informons également des plans d'attribution d'actions gratuites mis en place par la Société.

Au cours de l'exercice 2020, le Conseil d'Administration a fait usage de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 août 2018 et a mis en place 6 plans d'actions gratuites au profit des salariés et mandataires sociaux (dont 3 plans sont devenus caduques en 2020), dont les caractéristiques sont les suivantes :

Nom du Plan	AGA 2020-2	AGA 2020-3	TOTAL
Date d'attribution par le Conseil d'Administration	16/01/2020	16/01/2020	
Nombre d'actions gratuites envisagées d'être attribuées	285 000	499 500	784 500
Date du Conseil d'administration qui a ajusté les conditions d'attribution		29/06/2020	
Nombre d'actions gratuites restant à émettre au 31/12/2021	190 000	333 000	523 000
Nombre d'actions gratuites dont les conditions sont respectées au 31/12/2022	31 667	111 000	142 667
Nombre d'actions gratuites émises durant l'exercice 2022	95 000	55 500	150 500
Nombre d'actions gratuites restant à émettre au 31/12/22	31 667	111 000	142 667
Période d'acquisition	Sur 3 ans avec: -1/3 en 2021 -1/3 en 2022 -1/3 en 2023	Sur 3 ans avec: -1/3 en 2021 -1/3 en 2022 -1/3 en 2023	
Conditions d'acquisition	En 3 tranches -Présence Signature d'un contrat de licence de 3 M€ Signature d'un contrat de licence de 6 M€	En 3 tranches -EBITDA retraité positif Réduction du nombre de pièces en stocks et des charges externes, EBITDA retraité positif	

150 500 actions d'une valeur nominale de 1€ ont été acquises :

- 95 000 actions ont été attribuées sur le plan AGA 2020-2 dont 50 000 actions au mandataire social
- 55 500 actions ont été attribuées sur le plan AGA 2020-3 dont 16 500 actions au mandataires social

Le plan AGA 2020-1 s'est terminé le 16/01/2021 et les actions ont été définitivement acquises le 15/03/2021.

Au cours de l'exercice 2021, le Conseil d'Administration a fait usage de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18 mai 2021 et a mis en place 3 plans d'actions gratuites au profit des salariés et mandataires sociaux dont les caractéristiques sont les suivantes :

Nom du Plan	AGA-LICENCE	AGA-S-GAU	AGA-S-MET	TOTAL
Date d'attribution par le Conseil d'Administration	27/07/2021	27/07/2021	27/07/2021	
Nombre d'actions gratuites envisagées d'être attribuées	729 000	77 000	13 455 1	940 551
Date du Conseil d'administration qui a précisé les conditions d'attribution		30/07/2021	30/07/2021	
Nombre d'actions annulées 2021	39 000	1 925	0	40 925
Nombre d'actions gratuites restant à émettre au 31/12/2021	690 000	75 075	13 455 1	899 626
Nombre d'actions annulées 2022		6 050	8 471	14 521
Nombre d'actions gratuites restant à émettre au 31/12/2022	690 000	0	0	690 000
Nombre d'actions gratuites dont les conditions sont respectées au 31/12/2022	0	NA Plan terminé	NA Plan terminé	0
Nombre d'actions gratuites émises durant l'exercice 2022	0	69 025	126 080	195 105
Nombre d'actions gratuites restant à émettre au 31/12/22	690 000	0	0	690 000
Période d'acquisition	2 ans - 2023	1 an - 2022	1 an - 2022	
Conditions d'acquisition		Présence	Présence	
	Licence signée par tranche de 1 M€	Fabrication 12 prototypes et véhicules	Fabrication de 10 APM +16 ATM	

195 105 actions d'une valeur nominale de 1€ ont été acquises :

- 69 025 actions ont été attribuées sur le plan AGA-S-GAU dont 3 300 actions au mandataire social
- 126 080 actions ont été attribuées sur le plan AGA-S6MET dont 985 actions au mandataires social

Le produit comptabilisé sur l'exercice 2022 au titre de ces plans d'attribution d'actions gratuites s'élève à 528 K€ (charge de - 467 K€ en 2021), qui se répartissent en :

- Charges patronales pour 83 K€
- Pour les acquisitions 2022 et 2023 : Reprise nette sur les provisions pour charges sociales de 445 K€.

Conformément aux articles L. 225-184 du Code de commerce, il est précisé qu'il existe un plan de stock-options :

Le conseil d'administration de GAUSSIN SA du 27 juillet 2021 a décidé la mise en place d'un Equity incentive plan au profit de certains mandataires et salariés de la société GAUSSIN NORTH AMERICA, sous la forme d'une attribution de stock option en vertu du droit américain, donnant droit à 15.000 actions ordinaires de la société GAUSSIN NORTH AMERICA, soit 12.000 actions au profit des administrateurs et 3.000 actions au profit des salariés.

14.5 Principaux actionnaires

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce d'après la meilleure connaissance qu'en a la Société, vous trouverez ci-dessous l'identité des personnes physiques et morales détenant, directement ou indirectement, plus de 5%, plus de 10%, plus de 15%, plus de 20%, plus de 25%, plus de 33,33%, plus de 50%, plus de 66,66%, plus de 90% ou plus de 95% du capital ou des droits de vote aux Assemblées Générales de la Société, à la date du 31 décembre 2022, et des modifications intervenues au cours de l'exercice :

Personnes physiques	Exercice N-1	Exercice N
M. Christophe GAUSSIN	6,25%	6,05%

14.6 Information sur les zones géographiques et sous-secteurs opérationnels sensibles dans la communication au marché des résultats

Pour la situation close le 31 décembre 2022, cette information est jugée non significative compte tenu du montant du chiffre d'affaires réalisé.

14.7 Opération sur titres des dirigeants

Conformément aux dispositions de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, nous vous informons que les dirigeant (ou les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 susmentionné) sur l'exercice ont bénéficié d'une attribution d'actions gratuites.

15 PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à l'exercice précédent. Les conventions générales comptables ont été appliquées notamment celle relative à la continuité d'exploitation.

15.1 Bilan comptes annuels

Le bilan-actif 2022 comparé à 2021 se présente ainsi :

BILAN - ACTIF	31 décembre 2022			31 décembre 2021
	brut	amortissements et provisions	net	net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de développement	10 101 543	6 963 279	3 138 264	2 398 126
. Concessions brevets et droits similaires	7 363 460	6 660 036	703 424	728 542
. Fonds de commerce	610		610	610
. Immobilisations incorporelles en cours	1 322 453	1 059 432	263 021	1 224 284
Immobilisations corporelles				
. Matériel et outillage	14 242 533	10 906 612	3 335 921	4 093 137
. Installations agencements et installations	1 100 501	569 946	530 554	465 708
. Matériel de transport	29 478	19 639	9 839	15 339
. Matériel informatique	486 394	300 028	186 366	113 897
. Matériel de démonstration salons	496 194	432 872	63 323	102 902
. Matériel et mobilier bureau	357 313	281 343	75 970	80 889
. Immobilisations corporelles en cours	2 041 139		2 041 139	6 751 308
. Avances et acomptes				0
Immobilisations financières				
. Titres de participations	22 167 341	11 927 831	10 239 510	10 263 467
. Autres titres immobilisés	301 403	52 000	249 403	251 403
. Prêts	2 706		2 706	0
. Autres immobilisations financières	714 852	22 336	692 516	800 489
Total des immobilisations	60 727 921	39 195 355	21 532 566	27 290 101
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours de production				
. Stocks matières premières	1 810 188	281 633	1 528 555	1 545 782
. Travaux en-cours de production de biens	3 059 396	874 653	2 184 743	8 337 650
. Stocks intermédiaires et finis	1 772 761	1 264 961	507 800	175 522
. Stocks marchandises			0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	4 670 685		4 670 685	6 501 901
Créances				
. Clients et comptes rattachés	11 253 736	641 747	10 611 989	17 892 894
. Autres créances	15 452 473	10 223 792	5 228 681	5 644 856
Divers				
. Valeurs mobilières de placement			0	6 000 000
. Disponibilités	4 001 800		4 001 800	4 743 375
. Charges constatées d'avance	487 167		487 167	2 697 323
Total de l'actif circulant	42 508 206	13 286 786	29 221 420	53 539 303
. Frais d'émission d'emprunts à étaler	516 625		516 625	0
. Ecart de conversion actif	2 903		2 903	2 171
Total des comptes de régularisation	519 528	0	519 528	2 171
TOTAL BILAN	103 755 655	52 482 141	51 273 514	80 831 575

15.1.1 Actif immobilisé

Immobilisations	valeur brute au début de l'exercice	acquisitions	Reclassement	diminution par cession	valeur brute à la fin de l'exercice	Valeur nette à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles						
frais de constitution	0				0	
frais d'établissement et de développement	7 917 040		2 184 503		10 101 542	3 138 262
Brevets	3 207 311				3 207 311	-253 214
Logiciels	1 565 553	240 596			1 806 149	719 624
Concession licence	2 350 000				2 350 000	-545 427
autres postes d'immobilisations incorporelles	1 323 063				1 323 063	1 323 063
Immobilisations incorporelles en cours	696 772	1 487 731	-2 184 503		0	
sous-total	17 059 738	1 728 327	0	0	18 788 064	4 382 308
Immobilisations corporelles						
matériels et outillages	14 527 511	1 162 747	2 884 803	4 332 528	14 242 533	3 335 921
installations agencements installations	933 399	167 102			1 100 501	530 555
matériels de transport	29 478				29 478	9 839
matériels informatiques	326 083	160 311			486 394	186 366
matériels et mobiliers de bureau	338 996	18 318			357 313	75 970
matériels de salons	496 194	2 917 133		2 917 133	496 194	63 323
Immobilisations corporelles en cours	6 751 308	2 321 194	-2 884 803	4 146 560	2 041 139	2 041 139
Avances et acomptes versés	0				0	
sous-total	23 402 970	6 746 804	0	11 396 221	18 753 553	6 243 112
Immobilisations financières						
autres participations	22 129 868	37 486		14	22 167 340	10 239 309
autres titres immobilisés	301 403	2 706			304 109	252 109
prêts et intérêts courus	0				0	
Mali de fusion actif financier	0				0	
Dépôts et cautionnements	742 404	27 030		125 209	644 225	621 889
Contrat de liquidité	80 421	989 039		998 832	70 628	
sous-total	23 254 095	1 056 262	0	1 124 056	23 186 301	11 113 307
total	63 716 804	9 531 393	0	12 520 277	60 727 918	21 738 726

Les immobilisations incorporelles ont augmenté de 1.728 K€ :

- Acquisition de nouveaux logiciels pour 241 K€
- Activation des projets de R&D à hauteur de 1 488 K€ concernant les projets ONROAD AUTONOMOUS, Automoteur, et APM nouvelles fonctionnalités.

Les immobilisations corporelles ont augmenté de 6 747 K€.

- Acquisitions et augmentations des productions immobilisée pour 2 321 K€
- Acquisitions et augmentations des matériels et outillages pour 1 163 K€
- Acquisitions et augmentations des matériels de salon pour 2 917 K€
- Acquisitions d'installations et agencements pour 167 K€
- Acquisition de matériel informatique et de bureau pour 179 K€

Les titres de participation ont augmenté de 37 K€. Cette variation s'explique par la participation chez Leaderlease pour 37 K€.

Les autres titres immobilisés ont augmenté de 3K€.

Les dépôts et cautionnements ont diminués de 98 K€ en net.

15.1.2 Actif circulant

L'actif circulant s'élève à 29.221 K€ au 31 décembre 2022 alors qu'il s'élevait à 53.539 K€ au 31 décembre 2021. Les principales variations concernent les postes suivants :

Les stocks ont diminué de 5.838 K€.

- Les provisions pour dépréciation s'élèvent à 2.421 K€ au 31 décembre 2022 (contre 2.459 K€ au 31 décembre 2021) et ramène la valeur des stocks à sa valeur probable de réalisation.
- Le stock de pièces net s'élève à 1.528 K€ (- 17 K€) ;
- Le stock d'en-cours de production net s'élève à 2.185 K€ (- 6.152 K€), ce stock intègre la production d'ATM, d'APM, des ART, des AMDT, des remorques et des automoteurs.
- Le stock de produits finis net s'élève à 508 K€ (+332 K€).

Les créances clients et comptes rattachés ont diminué de 7.281K€ en valeur nette.

- Le poste clients et comptes rattachés s'élève à 11 254 K€ au 31 décembre 2022. Il se compose notamment de 925 K€ de créances intra groupe et de 10 329 K€ de créances hors groupe, qui sont dépréciées à hauteur de 642 K€.

Le poste « autres créances » net s'élève à 5.229 K€ au 31 décembre 2022. Il comprend 2 K€ de fournisseurs débiteurs, 1.745 K€ de TVA à récupérer, 12.535K€ d'avance de trésorerie accordées aux filiales du groupe dépréciées pour 10.224, 1 112 K€ de CIR, 12 K€ de créances sociales et 47 K€ de produits à recevoir.

Les acomptes reçus s'élèvent à la clôture à 4.670 K€ et permettent de financer les achats en cours.

La diminution des CCA est liée aux charges 2021 concernant la course Rallye Raid DAKAR 2022 qui ont été comptabilisées en charges constatées d'avance dans les comptes au 31 décembre 2021 à hauteur de 2.530 K€.

Les disponibilités et les V.M.P. s'élèvent à 4.001 K€ au 31 décembre 2022 contre 10.743 K€ au 31 décembre 2021 contre, soit une augmentation de 6.742 K€.

Le bilan-passif 2022 comparé à 2021 se présente ainsi :

BILAN - PASSIF (avant répartition)	31-déc.-22	31-déc.-21
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	28 542 622	25 794 357
Prime d'émission	21 811 567	14 409 176
Bons de souscription d'actions		
Réserve légale	93 495	93 495
Autres réserves	41 317	41 317
Report à nouveau	-18 140 373	-11 744 666
Résultat de l'exercice	-29 654 385	-6 395 707
Subvention d'investissement	248 446	381 779
Provisions réglementées	317 363	279 855
Total des capitaux propres	3 260 052	22 859 606
AUTRES FONDS PROPRES	451 356	5 484 840
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	5 079 155	1 876 078
Provisions pour charges	14 883	460 122
Total des provisions pour risques et charges	5 094 038	2 336 200
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 457 249	15 319 587
Dettes financières diverses	759 738	187 431
Avances clients et comptes rattachés	7 288 152	8 397 517
Fournisseurs et comptes rattachés	15 727 882	17 156 650
Dettes fiscales et sociales	2 409 565	2 485 821
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	88 418	588 386
Autres dettes	442 316	1 641 501
Produits constatés d'avance	1 180 912	4 343 032
Total des dettes	42 354 232	50 119 925
Ecart de conversion passif	113 836	31 004
TOTAL BILAN	51 273 514	80 831 575

15.1.3 Passif - capitaux propres

Le montant cumulé des capitaux propres s'élève à 3 260 K€ au 31 décembre 2022 par rapport à 22.860 K€ au 31 décembre 2021.

Bilan 31 décembre 2022	Début exercice	Augmentation	Diminution	Autre	Fin d'exercice
capital social	25 794 357	2 748 265			28 542 622
prime d'émission	13 796 911	8 430 200	345 605	-1 057 203	20 824 303
bons de souscription d'actions	612 265	375 000			987 265
réserve légale	93 495				93 495
autres réserves	41 317				41 317
report à nouveau	-11 744 666			-6 395 707	-18 140 372
résultat	-6 395 707	-29 654 385		6 395 707	-29 654 385
Subvention d'investissement	381 779	85 108	218 441		248 446
provisions réglementées	279 855	37 508			317 363
total	22 859 607	-17 978 304	564 046	-1 057 203	3 260 054

15.1.4 Passif - provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2022 à 5.094 K€ par rapport à 2.336 K€ au 31 décembre 2021.

Provisions inscrites au bilan	montant au début de l'exercice	augmentations dotations de l'exercice	diminutions reprises de l'exercice	montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
provisions pour litiges	111 821		7 792	104 029
provisions pour pertes sur contrat en cours	0			0
provisions pour pertes sur marchés à terme	1 285 037	2 759 582	234 960	3 809 659
provisions pour garanties données aux clients	477 000	685 565		1 162 565
provisions pour pertes de change	2 220	682		2 902
autres provisions pour charges	460 122		445 239	14 883
total	2 336 200	3 445 829	687 991	5 094 038
total	2 336 200	3 445 829	687 991	5 094 038

La provision pour charges correspond à la charge patronale dont la société sera redevable lors de l'acquisition des actions gratuites.

15.1.5 Passif - dettes

Ce poste s'élève à 42.354 K€ au 31 décembre 2022 par rapport à 50.120 K€ au 31 décembre 2021. Ce poste comprend les avances et acomptes reçus des clients à hauteur de 7 288 K€, les produits constatés d'avance pour 1 181 K€, et les postes ci-dessous :

Autres fonds propres et emprunts :

NOM	BANQUE	Capital restant au 01 janvier 2022	Nouveaux emprunts augmentations	Capital remboursé en 2022	Capital restant au 31 décembre 2022	A - 1 AN	DE 2 A 5 ANS	DE + 5 ANS
Autres fonds propres								
VASCO	BPI	5 418 173		-5 076 000	342 173	342 173		
LOGISTIC H2	ADEME	66 667	42 554		109 221	55 000	54 221	
	sous-total	5 484 840	42 554	-5 076 000	451 394	397 173	54 221	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit								
AGATE	Commerzbank	1 450 000			1 450 000		1 450 000	
Emprunt	Crédit Coopératif	1 130 456		-176 488	953 968	178 137	729 340	46 391
Emprunt	Methanor		2 000 000	-55 324	1 944 676	346 821	1 597 855	
Emprunt	Riverford		5 000 000	-1 165 213	3 834 788	3 834 788		
PGE	BNP	1 209 983		-174 204	1 035 779	300 413	735 366	
PGE	LCL	1 185 000			1 185 000	292 675	892 325	
PGE	SG	1 185 000			1 185 000	293 685	891 315	
PGE	BPI	1 185 000		-148 125	1 036 875	296 250	740 625	
INNOVATION	BPI	1 088 000		-328 000	760 000	415 000	345 000	
PRE FINANCEMENT	SG	6 000 000		-6 000 000	0			
ICNE sur emprunt		868 663	174 034		1 042 697	1 042 697		
ICNE sur comptes bancaires		17 485	28 467	-17 485	28 467	28 467		
	sous-total	15 319 587	7 202 501	-8 064 839	14 457 250	7 028 933	7 381 826	46 391
TOTAL		20 804 427	7 245 055	-13 140 839	14 908 644	7 426 106	7 436 047	46 391

Autres dettes :

Etat des dettes	montant brut	dettes à 1 an au plus
fournisseurs et comptes rattachés hors groupe	10 396 066	10 396 066
fournisseurs et comptes rattachés Intra groupe	5 331 816	5 331 816
personnel et comptes rattachés	1 148 288	1 148 288
sécurité sociales et autres organismes sociaux	1 193 120	1 193 120
état : impôt sur les bénéfices		0
état : TVA	28 851	28 851
état : autres impôts	39 305	39 305
Dettes sur immobilisations	88 418	88 418
autres dettes	442 316	442 316
total	18 668 180	18 668 180

Les autres dettes intègrent 409 K€ à verser dans le cadre du contrat de Reverse factoring passé avec certains fournisseurs et 31 K€ correspondent aux jetons de présence restant à verser.

15.2 Compte de résultat annuel

COMPTE DE RESULTAT	31-déc.-22	31-déc.-21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens	24 389 953	19 309 316
Production vendue de services	947 096	862 988
Chiffre d'affaires net	25 337 049	20 172 304
Production stockée - variation des travaux en cours	-5 828 325	2 517 659
Production immobilisée	7 678 287	9 033 988
Subventions d'exploitation	14 000	0
Transferts de charges	4 903 856	164 018
Reprises sur provisions d'exploitation	1 972 263	2 104 932
Autres produits	358 468	11 865 667
Total des produits d'exploitation	34 435 598	45 858 568
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation des stocks de marchandises		0
Achats matières premières et autres approvisionnements	22 629 264	18 900 952
Variation des stocks matières premières	47 725	193 539
Autres achats et charges externes	21 391 985	20 993 200
Total charges externes	44 068 974	40 087 691
Total Impôts et taxes	226 647	189 168
Salaires et traitements	5 588 863	4 646 666
Charges sociales	2 245 940	2 353 853
Total charges de personnel	7 834 803	7 000 519
Dotations aux amortissements sur immobilisations	4 480 669	3 167 002
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 191 472	782 725
Dotations aux provisions pour risques et charges	3 445 829	1 415 146
Total Dotations d'exploitation	9 117 970	5 364 873
Autres charges	162 733	594 790
Total des charges d'exploitation	61 411 127	53 237 041
RESULTAT D'EXPLOITATION - E.B.I.T.	-26 975 529	-7 378 473
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers des participations	235 789	64 535
Autres intérêts et produits assimilés	11 971	18 017
Reprises sur provisions et transferts de charges financiers		515 870
Différences positives de change	40 832	103 943
Produits nets cessions valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	288 592	702 365
CHARGES FINANCIERES		
Dotations pour dépréciations financières	5 763 757	114 688
Intérêts et charges assimilées	311 041	302 685
Différences négatives de change		2 515
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	6 074 798	419 888
RESULTAT FINANCIER	-5 786 206	282 477
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (RCAI)	-32 761 735	-7 095 996
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		223 788
Sur opérations en capital	12 362 055	161 978
Reprises sur provisions et transferts de charges		400 477
Total des produits exceptionnels	12 362 055	786 243
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	8 141	262 025
Sur opérations en capital	9 600 032	546 417
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	578 576	37 508
Total des charges exceptionnelles	10 186 749	845 950
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 175 306	-59 707
RESULTAT AVANT IMPOT - E.B.T.	-30 586 429	-7 155 704
IMPOT SUR LES SOCIETES ET CONTRIBUTION SUR I.S.	-932 043	-759 997
RESULTAT NET DISTRIBUABLE	-29 654 385	-6 395 707

15.2.1 Chiffre d'affaires et produits d'exploitation

Sur l'exercice 2022, le chiffre d'affaires s'élève à 25.337 K€ par rapport à 20.172 K€ pour 2021. Il intègre la vente de 30 ATM, 38 APM, 1 ASBM, 1 AMDT, des automoteurs, des remorques, ainsi que des prestations de SAV.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 34.436 K€ contre 45.859 K€ au titre de l'exercice précédent.

La production immobilisée s'élève à 7.678 K€ et correspond au développement des frais de R&D, dont 1.486K€ concernent le développement de l'automatisation, 4.507 K€ de véhicules de démonstration, 644 K€ pour les ATM, 665 K€ pour les APM, 240 K€ pour l'ASBM et 1 300 K€ pour les autres projets.

Les transferts de charges de 4.904 K€ intègrent : la refacturation de charges à des sociétés du groupe pour 3.926 K€, à des sociétés externes pour 887 K€, à des remboursements de frais de personnel et avantages en nature pour 91 K€.

Les reprises de provision de 1.972 K€ correspondent à 688 K€ de provisions pour risques, 817 K€ de stocks, 146 K€ de créances clients, et 320 K€ de dépréciations d'immobilisations.

15.2.2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 61.411 K€ en 2022 contre 53.237 K€ en 2021 et comprennent notamment les « autres achats et charges externes » à hauteur de 21.392 K€.

Autres achats et charges externes	2022	2021	Ecart
Achats d'études	1 507	4 432	(2 925)
Sous-traitance services	2 654	4 428	(1 774)
Energie	64	46	19
Petits matériels	133	117	17
Sous-traitance générale	31	44	(13)
Crédit-bail mobilière	33	5	27
Locations immobilières	1 080	1 017	63
Locations mobilières	1 015	395	620
Entretien et réparations	305	337	(32)
Prime d'assurance	401	262	139
Etudes et documentations	65	11	54
Personnel extérieur	2 064	1 206	857
Honoraires avocats	415	857	(443)
Honoraires CAC et comptables	852	818	34
Honoraires liés à Alternext	318	165	153
Honoraires divers	1 152	476	676
Publicité	2 926	4 522	(1 597)
Transport	532	338	193
Déplacements, missions et réceptions	1 238	976	262
Frais postaux et Télécommunication	225	134	91
services bancaires	291	217	74
Cotisations	4 092	190	3 902
Sous-total Charges externes	21 392	20 993	399

15.2.3 Résultat d'exploitation

En conséquence, le résultat d'exploitation de 2022 est un déficit de 26.976 K€ par rapport à un déficit 2021 de 7.378 K€ en 2021.

15.2.4 Résultat financier

Le résultat financier affiche une perte de 5.786 K€ en 2022 contre un bénéfice de 282 K€ en 2021. Ce résultat intègre

- Des dotations pour dépréciation des titres de participation de 64 K€ ;
- Des dotations pour dépréciation des comptes courants pour 5.700 K€ ;
- Des gains de change net de +41K€
- Des charges sur intérêts nettes de 75 K€
- Des escomptes de règlement obtenus pour 12 K€

15.2.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 2022 est positif à 2.175 K€ contre un déficit de 60 K€ en 2021.

En 2021, il intégrait des pénalités commerciales nettes de - 122 K€, le gain obtenu pour le prix du concours mondial du véhicule autonome DUBAI WORLD CHALLENGE 2021 pour 91 K€, un résultat net de cession d'immobilisation de -386 K€, une reprise de provision sur actif cédé de 400 K€ et -38 K€ d'amortissements dérogatoires.

En 2022, il intègre -38 K€ d'amortissements dérogatoires, -8 K€ de pénalités commerciales, un résultat net de cession d'immobilisation de -707 K€, un gain concernant l'abandon de créance obtenu de BPI pour 3 251 K€ corrélé avec une dotation exceptionnelle liée à l'abandon de créance pour -541 K€, ainsi qu'une quote-part de subvention d'investissement pour 218 K€.

16 INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Nous vous proposons de donner quitus entier et sans réserve à tous les administrateurs pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice clos en date du 31 décembre 2022.

17 INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le mandat de la société SOFIGEC AUDIT arrivera à échéance soit à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir dans l'année 2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Le mandat de la société ORFIS arrivera à échéance soit à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir dans l'année 2026 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

18 AUTRES INFORMATIONS SUR LES COMPTES SOCIAUX

18.1 Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société

La société GAUSSIN SA lie intimement sa performance économique à sa performance environnementale et sociale.

Engagé dans la réduction de son empreinte environnementale, la société GAUSSIN a l'ambition de figurer parmi les entreprises exemplaires en la matière et souhaite par ses produits permettre à ses clients de tendre vers une réduction rapide de leur empreinte environnementale.

L'effectif moyen est de 83 personnes en 2022.

18.2 Politique de la société en matière d'égalité professionnelle et salariale

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-1 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration a délibéré sur la politique de la Société, au cours de l'exercice écoulé, en matière d'égalité professionnelle entre hommes et femmes, sur la base des indicateurs relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes mentionnés au premier alinéa de l'article L. 2312-18 du code du travail et à l'article L. 1142-8 du même code.

La répartition des hommes et des femmes dans la Société est majoritairement masculine et homogène dans l'ensemble des filières.

Une majorité d'hommes se retrouve dans les fonctions managériales.

18.3 Dépenses non déductibles fiscalement au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les dépenses non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés au titre de l'article 39-4 du code général des impôts intervenues au cours de l'exercice se sont élevées à 90.886 € et correspondent à la part non déductible de la location de véhicules étant précisé que le montant de ces charges vient en déduction du déficit fiscal reportable. L'impact théorique sur l'impôt sur les sociétés au taux de 25 % est de 22 721 €.

18.4 Prises de participation

En 2022, la société GAUSSIN a pris des participations dans les sociétés suivantes :

- Le 02/02/2022, souscription de 49% des titres de Gaussin Nexport pour un montant de 49 AUD (soit 30,90 €).
- Le 30/06/2022, acquisition sur l'exercice de 187 271 titres sur les 187 275 composants le capital social de Leaderlease pour un montant de 37 454€, détenant 99,998 % du capital.
- Le 12/12/2022, souscription de 100% des titres de la société Gaussin UK LTD pour un montant de 1£.

18.5 Opérations de rachat et de vente d'actions

Conformément à l'article L. 225-211 du Code de Commerce, nous vous rendons rendu compte des opérations d'acquisition d'actions réalisées au titre de l'article L.225-209 du Code de Commerce.

Les opérations susvisées ont été réalisées au titre du contrat de liquidité confié à la société Invest Sécurité, en application des délégations confiées au conseil d'administration.

Au 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Solde en espèces du compte de liquidité : 12.623 € ;
- 15.252 actions de 1 € de nominal, valorisés 58 004 € à la valeur d'achat.

18.6 Plan de stock-options - Plan d'attribution d'actions gratuites - Participation des salariés

Conformément aux articles L. 225-184 du Code de commerce, il est précisé qu'il n'existe aucun plan de stock-options.

Conformément à l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, nous vous informons également des plans d'attribution d'actions gratuites mis en place par la Société.

Au cours de l'exercice 2020, le Conseil d'Administration a fait usage de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 août 2018 et a mis en place 6 plans d'actions gratuites (dont 3 sont devenus caduques en 2020) au profit des salariés et mandataires sociaux dont les caractéristiques sont les suivantes :

Nom du Plan	AGA 2020-2	AGA 2020-3	TOTAL
Date d'attribution par le Conseil d'Administration	16/01/2020	16/01/2020	
Nombre d'actions gratuites envisagées d'être attribuées	285 000	499 500	784 500
Date du Conseil d'administration qui a ajusté les conditions d'attribution		29/06/2020	
Nombre d'actions gratuites restant à émettre au 31/12/2021	190 000	333 000	523 000
Nombre d'actions gratuites dont les conditions sont respectées au 31/12/2022	31 667	111 000	142 667
Nombre d'actions gratuites émises durant l'exercice 2022	95 000	55 500	150 500
Nombre d'actions gratuites restant à émettre au 31/12/22	31 667	111 000	142 667
Période d'acquisition	Sur 3 ans avec: -1/3 en 2021 -1/3 en 2022 -1/3 en 2023 En 3 tranches	Sur 3 ans avec: -1/3 en 2021 -1/3 en 2022 -1/3 en 2023 En 3 tranches	
Conditions d'acquisition	-Présence Signature d'un contrat de licence de 3 M€ Signature d'un contrat de licence de 6 M€	-EBITDA retraité positif Réduction du nombre de pièces en stocks et des charges externes, EBITDA retraité positif	

150 500 actions d'une valeur nominale de 1€ ont été acquises :

- 95 000 actions ont été acquises sur le plan AGA 2020-2 dont 50 000 actions au mandataire social
- 55 500 actions ont été acquises sur le plan AGA 2020-3 dont 16 500 actions au mandataires social

Le plan AGA 2020-1 s'est terminé le 16/01/2021 et les actions ont été définitivement acquises le 15/03/2021.

Au cours de l'exercice 2021, le Conseil d'Administration a fait usage de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18 mai 2021 et a mis en place 3 plans d'actions gratuites au profit des salariés et mandataires sociaux dont les caractéristiques sont les suivantes :

Nom du Plan	AGA-LICENCE	AGA-S-GAU	AGA-S-MET	TOTAL
Date d'attribution par le Conseil d'Administration	27/07/2021	27/07/2021	27/07/2021	
Nombre d'actions gratuites envisagées d'être attribuées	729 000	77 000	134 551	940 551
Date du Conseil d'administration qui a précisé les conditions d'attribution		30/07/2021	30/07/2021	
Nombre d'actions annulées 2021	39 000	1 925	0	40 925
Nombre d'actions gratuites restant à émettre au 31/12/2021	690 000	75 075	134 551	899 626
Nombre d'actions annulées 2022		6 050	8 471	14 521
Nombre d'actions gratuites restant à émettre au 31/12/2022	690 000	0	0	690 000
Nombre d'actions gratuites dont les conditions sont respectées au 31/12/2022	0	NA Plan terminé	NA Plan terminé	0
Nombre d'actions gratuites émises durant l'exercice 2022	0	69 025	126 080	195 105
Nombre d'actions gratuites restant à émettre au 31/12/22	690 000	0	0	690 000
Période d'acquisition	2 ans - 2023	1 an - 2022	1 an - 2022	
Conditions d'acquisition		Présence	Présence	
	Licence signée par tranche de 1 M€	Fabrication 12 prototypes et véhicules	Fabrication de 10 APM +16 ATM	

195 105 actions d'une valeur nominale de 1€ ont été acquises :

- 69 025 actions ont été acquises sur le plan AGA 2021-S-GAU dont 3.300 actions au mandataire social
- 126.080 actions ont été acquises sur le plan AGA 2021-S MET dont 985 actions au mandataires social

Le produit comptabilisé sur l'exercice 2022 au titre de ces plans d'attribution d'actions gratuites s'élève à 528 K€, qui se répartissent en :

- Charges patronales pour - 83 K€
- Pour les acquisitions 2022 et 2023 : Reprise nette sur les provisions pour charges sociales de 445 K€.

Enfin, conformément à l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons que la participation des salariés au capital de la société dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise ou dans le cadre d'un fonds commun de placement d'entreprise, représente 0 % du capital social.

18.7 Conventions réglementées

La Société a conclu les conventions réglementées suivantes, relevant de l'article L.225-38 du Code de commerce, lesquelles ont été autorisées par le Conseil et se sont poursuivies sans modification :

- Convention autorisée par les Conseils d'administration en dates des 30 juin 2008, 21 décembre 2008, 14 avril 2010 et 29 juin 2010 portant sur les avances de trésorerie entre les sociétés du groupe
 - **Convention autorisée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**
 - **Administrateurs concernés : Monsieur Christophe GAUSSIN, Monsieur Volker BERL et Monsieur Martial PERNICENI**

Dans sa délibération du 30 juin 2008, le Conseil d'administration a fixé les conditions d'avances de trésorerie et de rémunération de ces avances de trésorerie pouvant intervenir entre les sociétés du groupe.

Les avances de trésorerie sont effectuées par mouvements de comptes courants entre les sociétés du groupe. Les intérêts sont déterminés à la clôture de chaque exercice social.

Dans sa délibération du 21 décembre 2008, le Conseil d'administration a fixé le taux de rémunération des comptes courants au taux maximum admis en déduction par l'administration fiscale.

Dans sa délibération du 14 avril 2010, le Conseil d'administration a autorisé la société GAUSSIN à conclure une convention de « cash-pool » avec un établissement bancaire afin de niveler la trésorerie générée par les avances en comptes courants des sociétés EVENT et LEADERLEASE.

Dans sa délibération du 29 juin 2010, le Conseil d'administration a étendu l'autorisation relative à la convention de « cash-pool » à l'ensemble des filiales et sous-filiales existantes et futures du groupe GAUSSIN.

Les avances de trésorerie sont réalisées soit par virements directs entre les sociétés du groupe, soit lors du nivellement automatique quotidien des soldes de trésorerie au titre du cash-pool.

Le taux maximum appliqué pour rémunérer les comptes courants pour l'exercice 2022 est fixé à 2.21 %.

Les soldes des mouvements de trésorerie et leurs rémunérations s'établissent comme suit pour l'exercice 2022 :

Soldes des avances de trésorerie en comptes courants :

Filiale	Créance actif	Dette passif
GAUSSIN ASIA PACIFIC PTE LTD	613.694	
METALLIANCE		179.638
LEADERLEASE	5.286.010	
SCI HALL 8		200.050
SCI HALL 9 BIS		380.050
SCI LES GRANDS VERGERS	1.079.352	
GAUSSIN GHR	3.192.633	
GAUSSIN CHINE	131.114	
GAUSSIN ADVANCE MOBILITY	1.614.035	
GAUSSIN NORTH AMERICA	618.217	
Total	12.535.054	759.738
Solde des comptes courants	11.775.316	

Rémunération des avances de trésorerie :

Filiale	Charges financières GAUSSIN	Produits financiers GAUSSIN
GAUSSIN ASIA PACIFIC PTE LTD		7.609
GHR		91.015
LEADERLEASE		108.262
SCI HALL 7		2.453
SCI HALL 8	226	
SCI HALL 9 BIS	3.745	
METALLIANCE	1.651	
SCI LES GRANDS VERGERS		26.450
GAUSSIN NORTH AMERICA		
GAUSSIN ADVANCE MOBILITY		
Total	5.622	235.789
Solde des comptes courants		230.167

2. Convention autorisée par le Conseil d'administration en date du 20 mars 2009 portant sur les baux commerciaux

- Conventions dont le renouvellement a été autorisé au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé
- Administrateurs concernés : Monsieur Christophe GAUSSIN, Monsieur Volker BERL et Monsieur Martial PERNICENI

La société GAUSSIN SA est locataire des locaux industriels définis sous les appellations « hall 7 », « hall 8 » et « hall 9bis ».

Pour chacun des locaux industriels répondant à la définition ci-dessus mentionnée, il a été établi un bail commercial aux conditions d'usage, comme suit :

Bailleur du Hall 7 :	SCI du HALL 7	date d'effet : 1 ^{er} avril 2009
Bailleur du Hall 8 :	SCI du HALL 8	date d'effet : 31 décembre 2018
Bailleur du Hall 9 bis :	SCI du HALL 9bis	date d'effet : 1 ^{er} avril 2009

Aux termes desdits baux, à l'expiration de leurs durées respectives, les baux ont été de plein droit renouvelés en conséquence du maintien du preneur dans les locaux. Les baux ont ainsi été renouvelés tacitement pour une durée de 9 années à compter du 1^{er} avril 2018.

LEADERLEASE est filiale de GAUSSIN à hauteur de :	99,998 %
SCI du HALL 7 est filiale de LEADERLEASE à hauteur de :	99,90 %
SCI du HALL 8 est filiale de LEADERLEASE à hauteur de :	99,90 %
SCI du HALL 9bis est filiale de LEADERLEASE à hauteur de :	99,90 %

Monsieur Christophe GAUSSIN détient à titre personnel une participation dans chacune des 3 SCI mentionnées de 0,10 % du capital social.

La traduction chiffrée de la convention relative aux baux commerciaux s'établit comme suit :

Bailleur	date d'effet	date de fin	loyer comptabilisé en 2022	refacturation des charges locatives
SCI du HALL 7	1 ^{er} avril 2009		216.800	26.000
SCI du HALL 8	31 décembre 2018		233.200	36.000
SCI du HALL 9bis	1 ^{er} avril 2009		188.000	16.000
totaux			638.000	78.000

Le montant du loyer a fait l'objet d'une réévaluation en 2018.

Dans sa délibération du 1^{er} avril 2019, le Conseil d'Administration a autorisé la reconduction des baux commerciaux qui ont été conclus le 24 juillet 2009 avec la SCI DU HALL 7, la SCI DU HALL 8, la SCI DU HALL 9 BIS.

3. Facturation de « management fees » par GAUSSIN SA

- Convention autorisée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé
- Administrateurs concernés : Monsieur Christophe GAUSSIN, Monsieur Volker BERL et Monsieur Martial PERNICENI

La société GAUSSIN a assumé la charge de salariés ou de personnels extérieurs remplissant des fonctions administratives ou de direction générale résumées sous le terme « management fees », dont les prestations ont bénéficié aux sociétés GAUSSIN SA, LEADERLEASE et ses filiales.

Les coûts identifiés des personnels concernés sont composés des salaires, charges sociales et frais de mission pour les salariés et des facturations de prestations et frais de mission pour les personnels extérieurs. Ces coûts se sont élevés à la somme de 104.742 euros au titre de l'exercice 2022, incluant une quote-part de fonction support de 3 %.

La fonction support regroupe les coûts de structure nécessaires à l'accomplissement de la fonction du salarié travaillant pour plusieurs sociétés du groupe tels les amortissements des installations et équipements mis à la disposition du salarié, la quote-part des loyers des bureaux, les fournitures diverses, énergie, informatique, entretien, et la quote-part d'impôts et taxes.

Les coûts identifiés ont été répartis, pour chaque salarié ou personnel extérieur, au prorata du temps consacré à chaque société du groupe.

Les « management fees » sont ainsi répartis comme suit, en euros :

	Montant H.T
LEADERLEASE (management fees à facturer)	37.920
GHR (management fees à facturer)	66.822
Totaux	104 742

4. Convention autorisée par le Conseil d'administration en date du 2 décembre 2014 portant sur une mise à disposition d'un terrain.

- Convention dont la reconduction a été autorisée au cours de l'exercice écoulé
- Administrateurs concernés : Monsieur Christophe GAUSSIN, Monsieur Volker BERL et Monsieur Martial PERNICENI

Dans sa délibération du 2 décembre 2014, le Conseil d'Administration a autorisé la société GAUSSIN à disposer d'un terrain sis « Les GUINNOTTES » appartenant à la SCI LES GRANDS VERGERS moyennant une redevance annuelle forfaitaire de 50 000 euros H.T. à compter du 1^{er} janvier 2015, renouvelable par tacite reconduction et résiliable avec un préavis d'un mois.

Le Conseil d'Administration du 21 décembre 2016 a étendu la convention de mise à disposition du terrain à l'ensemble de la parcelle. La redevance annuelle forfaitaire est donc de 200.000 € H.T à compter du 1^{er} janvier 2017.

En 2022, la société SCI LES GRANDS VERGERS a facturé la somme de 200.000 euros à la société GAUSSIN au titre de cette convention.

Dans sa délibération du 29 avril 2022, le Conseil d'Administration a autorisé la reconduction de cette convention.

5. Convention portant sur une mise à disposition d'un terrain par LEADERLEASE.

- Convention dont la reconduction a été autorisée au cours de l'exercice écoulé
- Administrateurs concernés : Monsieur Christophe GAUSSIN, Monsieur Volker BERL et Monsieur Martial PERNICENI

LEADERLEASE est propriétaire d'un terrain couvert d'une dalle de béton situé sis 11 rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie - 70400 HERICOURT et d'une superficie de 21 548 m2.

La société Gaussin souhaite utiliser le Terrain afin d'effectuer des essais, des démonstrations avec les véhicules qu'il fabrique.

LEADERLEASE par convention du 2 décembre 2014 a mis à disposition son terrain à GAUSSIN moyennant une redevance annuelle forfaitaire de 50.000€ H.T. pour une durée d'une année à compter du 1^{er} janvier 2015 et renouvelable par tacite reconduction.

En 2022, la société LEADERLEASE a facturé la somme de 50.000 euros à la société GAUSSIN au titre de cette convention. Dans sa délibération du 1er avril 2019, le Conseil d'Administration a autorisé la reconduction de cette convention.

6. Convention autorisée par le Conseil d'administration en date du 1^{er} septembre 2014 portant sur un contrat de Services Agreement avec GAUSSIN ASIA PACIFIC PTE LTD (anciennement DOCK IT PORT EQUIPMENT PTE LTD).

- Convention autorisée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé
- Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

Dans sa délibération du 1^{er} septembre 2014, le Conseil d'Administration a autorisé la société GAUSSIN à conclure un contrat de service Agreement avec la société GAUSSIN ASIA PACIFIC PTE LTD calculé selon la formule COST +5 %. Les échanges entre ces 2 sociétés existent depuis 2010.

Il a été constaté dans les comptes 2022 de la société GAUSSIN SA, au titre de ce contrat, une charge de 663 421 euros, selon la répartition suivante :

Service agreement 2022	: 663.421 euros
Total 2022	: 663.421 euros

7. Indemnité de non-concurrence autorisée par le Conseil d'administration en date du 6 février 2017

- Convention autorisée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé
- Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

Dans sa délibération du 6 février 2017, le Conseil d'Administration a autorisé la société GAUSSIN à instaurer une indemnité de non-concurrence en cas de départ au profit de son président directeur général, Christophe Gaussin.

Cet engagement courra pour une durée de 24 mois à compter de la cessation de ses fonctions et aura pour objet d'interdire à Christophe Gaussin l'exercice d'une activité professionnelle concurrente à la société Gaussin SA.

Le montant de l'indemnité de départ s'élève à 24 mois de rémunération (fixe + primes).

8. Convention autorisée par le Conseil d'administration en date du 28 octobre 2020 portant sur un contrat de mission avec la société OS-ORIZON (anciennement MILESTONE FACTORY SA).

- **Convention autorisée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**
- **Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN**

Dans sa délibération du 28 octobre 2020, le Conseil d'Administration a autorisé la signature d'un contrat de mission prenant effet à compter du 1^{er} août 2020. La société OS-ORIZON (anciennement MILESTONE FACTORY SA) a une expérience dans les techniques des batteries, de la pile à combustible ainsi que dans le développement de la technologie AGV.

Ce contrat a été conclu pour une durée expirant le 31 juillet 2025 et renouvelable par tacite reconduction par périodes de 1 an.

La rémunération de OS-ORIZON au titre de ce contrat s'élève au montant des coûts de personnel engagés et des frais supportés par OS-ORIZON pour l'accomplissement des prestations liées aux services, le tout majoré d'une marge de 10 %.

Le montant de la charge 2022, au titre de ce contrat est de 1.820.799 euros.

Les acomptes versés en 2022 pour des prestations 2023 sont de 1.013.061 €.

9. Conventions autorisées par le Conseil d'administration en date du 8 décembre 2021 portant sur une cession des immobilisations en cours liées au véhicule hydrogène Racing Truck et des charges liées au Rallye Raid Dakar.

- **Convention autorisée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**
- **Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN**

Dans ses délibérations du 8 et 31 décembre 2021, le Conseil d'Administration a autorisé la signature d'un contrat de cession des immobilisations en cours liées au véhicule hydrogène Racing Truck et d'un protocole pour les prestations de services liées au Rallye Raid Dakar, avec effet au 1^{er} janvier 2022 avec la société GHR afin, d'une part, de transférer les immobilisations en cours liées au camion prototype H2 à pile à combustible alimenté par hydrogène, dessiné par PININFARINA, en version Racing Truck pour effectuer le rallye raid Dakar et, d'autre part, les charges exposées par la Société au nom et pour le compte de la société GHR en cours de constitution.

Ces contrats ont été conclus le 8 et 31 décembre 2021.

Sur 2022, la société GAUSSIN a refacturé à sa filiale GHR :

- des charges du DAKAR et du WORLD TOUR pour 3 308 045 € HT ;
- des cessions d'immobilisations pour 4 781 441 € HT (4 146 560 € pour le Camion Dakar et sa remorque et 634 881 € pour le bivouac).

10. Convention de sponsoring autorisée par le Conseil d'administration en date du 31 décembre 2021.

- **Convention autorisée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**
- **Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN**

Dans sa délibération du 31 décembre 2021, le Conseil d'Administration a autorisé la signature d'un contrat de sponsoring entre la Société et la société GHR, filiale de la Société, relatif à l'organisation par la société GHR d'événements et d'opérations de communication, notamment dans le cadre du Rallye Raid Dakar édition 2022. Le contrat prévoit notamment que les prestations, qui ont commencé en 2022 avec le rallye raid Dakar édition 2022, pourront être revues en fonction du déroulé du rallye raid Dakar édition 2022 pour les futures éditions du rallye raid Dakar se déroulant sur la période de durée du contrat.

Le contrat a été conclu pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2024, et se renouvellera par tacite reconduction pour des durées de 1 an.

Les frais liés aux prestations s'élèvent à 5.000.000 USD (ou son équivalent en euros) pour l'année 2022 (avec une adaptation de la révision annuelle des droits compte tenu de la situation sanitaire particulière et un paiement revu au cas par cas pour les années suivantes).

Ce contrat a été conclu le 31 décembre 2021. La société GHR a facturé à GAUSSIN 4 343 032 € HT au titre de ce contrat.

11. Convention autorisée par le Conseil d'administration en date du 29 avril 2022 portant sur l'attribution d'une mission spéciale à Monsieur Damien PERSONENI

- Convention autorisée au cours de l'exercice écoulé
- Administrateur concerné : Monsieur Damien PERSONENI

Dans sa délibération du 29 avril 2022, le Conseil d'Administration a autorisé la société GAUSSIN à conclure une convention confiant à Monsieur Damien PERSONENI une mission spéciale dans le cadre des dispositions de l'article L.225-46 du Code de commerce.

La mission qui lui a été confiée a pour objet la négociation d'accords de licences ou de prise de participations avec des prospects situés en Asie, y compris avec MITSUI.

La rémunération s'élève à un montant de 1.500 euros par jour en Europe et de 2.200 euros par jour hors Europe dans la limite de 10 jours ou d'un montant forfaitaire de 22.000 euros, outre le remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de la mission, sur présentation de justificatifs.

La rémunération comprend également un *success fee* d'un montant de 50.000 euros dans l'hypothèse où un contrat de licence serait signé par la société GAUSSIN SA pour un montant supérieur ou égal à 5.000.000 d'euros.

En 2022, la société GAUSSIN lui a versé 7 820 €.

12. Convention autorisée par le Conseil d'administration en date du 13 avril 2023 portant sur un accord de financement de la joint-venture

- Convention autorisée au cours de l'exercice écoulé
- Administrateur concerné : Monsieur Christophe GAUSSIN

Dans sa délibération du 13 avril 2023, le Conseil d'administration a autorisé le versement d'une somme de 400 000 € pour financier l'exploitation de la joint-venture GAME.

18.8 Proposition d'affectation du résultat

Après avoir proposé d'approuver les comptes consolidés et sociaux de l'exercice clos le 31.12.2022 et ainsi que le montant des charges visées à l'article 39.4 du CGI, il vous sera proposé d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 soit la perte de 26 903 374, en totalité au poste " report à nouveau"

18.9 Situation nette de l'exercice

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce, vous devrez décider s'il y a lieu ou non à dissolution anticipée de la Société.

18.10 Solde des dettes fournisseurs et créances clients à la clôture de l'exercice

En application de l'article D.441-4 et l'article D.441-6-1 du code de commerce, nous vous présentons dans les tableaux suivants le nombre et le montant total des factures émises ou reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4)												
Article D.441-1,-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D.441-1,-1° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90j.	91 j et plus	Total (1 j.et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90j.	91 j et plus	Total (1 j.et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	527	126	38	16	94	274	106	10	15	2	35	62
Montant total des factures concernées TTC	7 046 332	238 654	219 555	97 600	4 548 978	5 104 787	8 094 420	502 423	405 064	341 872	1 750 583	2 999 943
% du montant total des achats de l'exercice TTC	13%	0%	0%	0%	9%	10%						
% du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							25%	2%	1%	1%	5%	9%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues TTC												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.461-6 ou article L.443-1 du code du commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	. Délais contractuels :						. Délais contractuels :					
	. Délais légaux						. Délais légaux					

19 RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

nature des indications	n-4	n-3	n-2	n-1	n
	2018	2019	2020	2021	2022
I. Situation financière en fin d'exercice					
a) capital social (euros)	18 760 371	21 136 981	23 246 226	25 794 357	28 542 622
b) nombre d'actions émises	187 603 708	211 369 812	23 246 226	25 794 357	28 542 622
c) nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
II. Résultat global des opérations effectives					
<i>les amortissements et provisions sont mentionnés "nets de reprises"</i>					
a) chiffre d'affaires hors taxes (euros)	3 569 483	7 307 989	10 274 068	20 172 304	25 337 049
b) résultats avant impôts, amortissements, provisions et participation (euros)	-6 063 638	2 222 401	1 271 060	-4 659 914	-17 098 389
c) résultats avant impôts, amortissements et provisions (euros)	-6 063 638	2 222 401	1 271 060	-4 659 914	-17 098 389
g) impôt sur les bénéfices (euros)	-123 134	-811 598	-163 812	-759 997	-932 043
e) participation légale (euros)	0	0	0	0	0
f) résultats après impôts, amortissements, provisions et participation (euros)	-18 164 288	-6 764 108	183 730	-6 395 707	-29 654 385
g) montant des bénéfices distribués (euros)	0	0	0	0	0
III. Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) bénéfices avant impôts, amortissements, provisions et participation (euros)	-0,03	0,01	0,05	-0,18	-0,60
b) bénéfices avant impôts, amortissements et provisions (euros)	-0,03	0,01	0,05	-0,18	-0,60
c) bénéfices après impôts, amortissements, provisions et participation (euros)	-0,10	-0,03	0,01	-0,25	-1,04
g) Dividende versé à chaque action (euros)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV. Personnel					
a) nombre de salariés (effectif moyen annuel)	34	44	48	71	83
b) montant de la masse salariale (euros)	2 351 981	2 372 477	3 998 612	4 646 666	5 588 863
c) montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (euros)	1 020 420	1 271 558	2 888 542	2 353 853	2 245 940